Bien vivre à Sarrebourg

Bulletin municipal annuel 2020

Ville de Sarrebourg

N° 69 Janvier 2021

Sommaire

MOT DU MAIRE 3

1. MAIRIE
- Infos mairie 4 - 5
- Budget communal (bilan hameau de gîtes et rapport annuel de l'eau potable) 6 - 8
- Elections municipales 9 - 10
- Démocratie participative (Conseil municipal des enfants et conseils de quartier) 11 - 12
- Jumelage & commémorations 13 - 14

2. TRAVAUX & URBANISME
- Commission communale pour l'accessibilié 15
- Principaux travaux et chantiers 16 - 18
- Urbanisme & aménagements 19 - 20
- Urbanisme & planification territoriale 21
- Patrimoine municipal 22

3. ECONOMIE & TERRITOIRE
- Action Cœur de Ville 23-25
- Développement économique urbain 26
- Environnement 27
- Propreté & fleurissement 28
- Intercommunalité 29

4. EDUCATION, FAMILLE & SOLIDARITE
- Vie scolaire 30 - 31
- Action sociale & solidarité 32 - 33

5. CULTURE & PATRIMOINE
- Parcours Chagall 34 - 36
- Bibliothèque municipale Pierre Messmer 37
- Archives municipales 38
- Conservatoire à rayonnement intercommunal de Sarrebourg (CRIS) 39
- Festival international de musique 40
- CinéSar 41
- Théâtre 42
- Art 43

6. SPORT & LOISIRS
- Centre aquatique 44
- Sport 45
- Moselle jeunesse 46

7. 1er REGIMENT D'INFANTERIE
- Projections, vie du régiment 47

EXPRESSION DES GROUPES D'OPPOSITION **48**
EXPRESSION DE LA MAJORITE **49**

MOT DU MAIRE

Une année 2020 si particulière

L'année 2020 aura été une année singulière. A peine les élections du 15 mars passées qu'il a fallu gérer le confinement.

L'équipe sortante réélue a pu mettre son expérience à profit, elle a été sur le pont durant ces semaines de crise avec une implication forte du personnel communal pour assurer les services indispensables. Je tiens à renouveler ici notre reconnaissance au personnel soignant, aux aides à domicile et aux commerces ouverts durant le confinement. La solidarité s'est aussi exprimée de multiple façons montrant la force de nos communes à taille humaine pour soutenir les plus faibles et les plus fragiles.

Fin mai, le conseil municipal a pu élire le maire et la municipalité. Nous avons immédiatement passé en revue le fonctionnement des services pour tirer les conséquences de la crise sanitaire : baisse de recettes liée à la fermeture des services, dépenses supplémentaires liées à l'achat de masques et de produits virucides...

Dès le mois de juin, les corrections budgétaires étaient décidées pour les crédits de fonctionnement. L'investissement a connu des retards dus au confinement et aux difficultés d'appliquer partout les contraintes sanitaires. Néanmoins, nous avons poursuivi les programmes d'investissement tels que le dojo, le parking silo place de la Gare, des travaux sur nos bâtiments, et la réfection de la toiture de l'église.

Nous avons également anticipé la dégradation des finances communales en reportant des opérations non engagées : commissariat de police et des travaux de voirie pour un montant d'un million d'euros. Cette prudence nous a permis de ne pas recourir à l'emprunt en 2020 et de maintenir ainsi un taux d'endettement inférieur à la moyenne nationale.

Le nouveau conseil municipal composé pour moitié d'anciens élus et de nouveaux conseillers s'est mis rapidement au travail dans l'intérêt de tous les Sarrebourgeois. Je salue ici l'engagement des nouveaux élus motivés et plein d'enthousiasme malgré les difficultés de la crise sanitaire. Bien sûr, la pandémie nous prive de certains modes de fonctionnement : conseils de quartier, rencontres sur le terrain qui nous manquent, dialogue avec les Sarrebourgeois.

En ce début de 2021, nous espérons tous des jours meilleurs même si nous sommes confrontés à de nombreuses incertitudes : taux élevé des contaminations, situation tendue dans les hôpitaux, lenteur de la campagne de vaccination et risques liés à la diffusion du variant britannique. Nous avons tous besoin de retrouver une vie normale, de participer à des activités sportives, culturelles et de loisirs. Nous avons besoin de nous retrouver, de partager des rencontres, des émotions avec nos proches et nos amis. En un mot, revivre des moments heureux entre Sarrebourgeois. C'est cela que nous espérons vivre le plus tôt possible.

Je vous souhaite à chacune et chacun de vous, santé, bonheur et réussite au cours de cette nouvelle année.

Alain MARTY
Maire de Sarrebourg

Mise sous pli de masques.

Le personnel et les services municipaux de la commune, malgré une année 2020 tout à fait particulière due à la pandémie COVID 19, se sont adaptés au mieux pour assurer une continuité de service et répondre aux besoins de la population.
Etat-civil, affaires scolaires, urbanisme, services extérieurs (centre aquatique, musée, bibliothèque, hameau de gîtes...), services techniques, ateliers municipaux, CCAS... : 219 agents au service des Sarrebourgeois.

Le personnel municipal au service de la population :

219 agents :
47 agents assignés aux services administratifs
53 aux ateliers municipaux
69 aux services extérieurs
(piscine, musée, bibliothèque...)
17 à l'entretien
33 aux écoles (périscolaire, Asem...)

Documents traités et ou délivrés :
559 passeports
1 735 cartes nationales d'identité
406 inscriptions et radiations des listes électorales
25 attestations d'accueil
79 documents divers (autorisation de buvette...)

Actes enregistrés :
221 naissances
390 décès
36 mariages
130 PACS (et dissolution de PACS)

Mesures barrière à la bibliothèque

Pour assurer la continuité des services, assurer les services à la population et respecter les consignes de confinement, les services municipaux ont adapté leur organisation, leur fonctionnement et leurs procédures.

Pendant le confinement du printemps, étaient fermés, les services recevant du public, les équipements culturels et sportifs, ainsi que les écoles.

Les services indispensables tels que le service état-civil, le service propreté, finances, eau-électricité-voirie, gestion du cimetière ainsi que le Centre communal d'action sociale (CCAS) étaient en activité.

Afin de soutenir l'action et l'engagement des soignants, la commune a assuré, aux côtés de l'éducation nationale et de l'hôpital, l'accueil et la garde de leurs enfants pendant leur temps de travail.
Le CCAS a assuré une opération de recensement, d'écoute et de service auprès des seniors de notre commune afin que personne ne soit isolé et démuni face aux contraintes et restrictions induites par la pandémie et le confinement.

L'information à la population a été assurée par la réalisation de deux bulletins mensuels « Spécial Covid », en avril et mai, recensant les services proposés localement, les consignes gouvernementales, les contacts utiles, les démarches et procédures... toutes les informations nécessaires à la gestion de

Mr HUART, Recteur d'académie en visite à Sarrebourg

cette crise sanitaire. Toutes ces informations étaient également relayées par le site Internet de la ville et mises à jour quotidiennement.

La mairie a également possédé rapidement des commandes de masques et assuré leur distribution aux Sarrebourgeois. Une 1ère distribution postale a eu lieu vers le 10 mai pour les plus de 70 ans. Une 2e distribution a été assurée le 16 mai dans les bureaux de vote, pour les Sarrebourgeois de 50 à 70 ans et le 16 mai pour les 6 à 49 ans.

Et, suite au déconfinement, des organisations plus ou moins lourdes ont été mises en place dans les différents services accueillant du public.
Ainsi, les services de l'état-civil, des affaires scolaires, de l'urbanisme ou encore le centre aquatique, le musée, la bibliothèque... ont dû s'adapter à de nouveaux protocoles sanitaires répondant aux exigences de sécurité sanitaire pour le personnel et pour le public.
L'organisation de l'accueil et de l'information du public a été revue et adaptée, de nouveaux équipements et matériels ont été installés : plexiglass, distributeurs de gel, produits de désinfection, signalétique et marquages au sol... et l'accès en ligne à de nombreuses informations et démarches (état civil, urbanisme...) renforcé.

Mise en place d'un numéro d'appel pour renforcer les échanges entre les Sarrebourgeois et la mairie.

A l'écoute des Sarrebourgeois
N° 03 87 03 05 89

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Ce numéro d'appel est créé pour renforcer les échanges entre les Sarrebourgeois et la mairie. Vous pouvez faire part de dysfonctionnements, de problèmes de voirie ...
La mairie s'engage à vous apporter une réponse dans la semaine.

Sarrebourg

Numéro spécial • Mai 2020

Ville de Sarrebourg
Numéro spécial GESTION COVID-19

LE MOT DU MAIRE

RESTONS TRÈS VIGILANTS.

Pendant le confinement plusieurs services de la ville continuent à fonctionner.

Après avoir assuré la prise en charge des enfants de soignants, le service éducation prépare la réouverture des écoles annoncée par le Président de la République après le 11 mai. Ce point sera développé dans ce bulletin.

en lieu et place auprès de la communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud.
Nous sommes dans l'attente de ces livraisons.

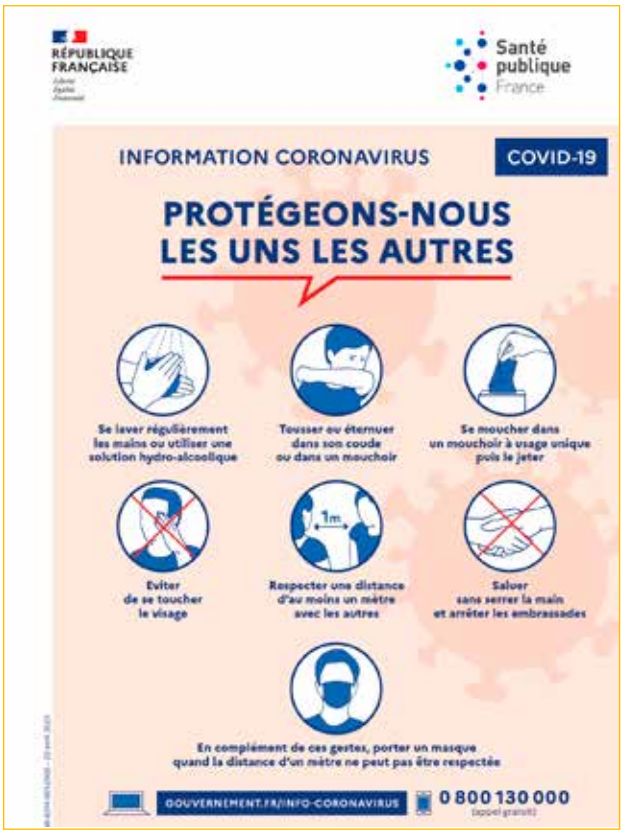

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Santé publique France

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Eviter de se toucher le visage

1m

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

Le 20 décembre 2019, le conseil municipal votait le budget communal pour l'année 2020.

Le budget communal est essentiel au fonctionnement de notre ville, il détermine les moyens financiers dont dispose la commune au cours de l'exercice 2020.
Le contexte sanitaire, social et économique a considérablement impacté l'année 2020.
Au moment du vote du budget, la ville s'engageait à poursuivre l'action locale autour de projets majeurs qui devaient voir le jour ou débuter en 2020 ; tout en poursuivant ses efforts pour maîtriser les charges de fonctionnement.
Une gestion rigoureuse et des finances saines ont permis de poursuivre l'aménagement urbain en privilégiant un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement.

Le budget communal

Supérieur à 21 millions d'euros, le budget primitif 2020 a été adopté le 20 décembre 2019.

	Dépenses 21 976 490 €	**Recettes** 21 976 490 €
Fonctionnement *13 503 930 €*	Les dépenses nécessaires à l'action quotidienne comme les consommables (électricité, fuel...) ou le paiement des salaires du personnel.	Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation...), dotations et subventions (DGF forfaitaire...) ainsi que les produits de gestion courante (entrées piscine, loyers perçus...)
Investissement *8 472 560 €*	Toutes les dépenses de construction qui enrichissent le patrimoine de la commune : achat/rénovation de bâtiments, création de voirie, achat de matériel...	La récupération de TVA, les taxes d'aménagement, les emprunts et les subventions (du Conseil départemental, de l'Etat...) sur les travaux réalisés.

Les grands axes de ce budget étaient :

- **La maîtrise des dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses de personnel.**
- **La poursuite du soutien à la vie associative locale.**
- **Le maintien des taux de fiscalité.**
- **La priorité donnée à une politique d'investissement et à la préservation de notre patrimoine.**
- **L'encours de la dette maîtrisé.**

Les dépenses de fonctionnement

- **Dépenses réelles de fonctionnement : 12 683 550 € *(12 584 762 € en 2019)*.**
  - Charges à caractère général (énergie/chauffage, véhicules, maintenance...) : 3 909 280 €.
  - Charges de personnel : 7 615 170 €.
  - Charges de gestion courante (CCAS, subventions de fonctionnement...) : 954 075 €.
  - Soutien aux associations : 606 000 €.
  - Charges financières (remboursement des intérêts de la dette) : 85 000 €.

Les recettes de fonctionnement

- **Recettes réelles de fonctionnement : 13 443 930 €.**
  - Recettes fiscales totales : 9 195 000 €.
    Elles comprennent les contributions directes, la taxe sur l'électricité (120 000 €), la taxe sur la publicité locale extérieure (145 000 €), l'attribution de compensation de la CCSMS (3 568 150 €), les droits de mutation (200 000 €)...
  - Dotations et participations : 2 385 000 €.
  - Produits des services et du domaine : 1 042 000 €.
    Entrées à la piscine (425 000 €), activités culturelles, périscolaires et de loisirs ...
  - Autres produits de gestion courante : 670 000 €.
    Notamment les revenus des immeubles (location de bâtiments communaux, gîtes...).

Les taux d'imposition (inchangés depuis 2017)

Contributions directes	Taux votés par le CM pour 2019 *(identique à 2018)*	Taux moyens communaux de 2017 au niveau national	Taux moyens communaux de 2017 au niveau départemental
Taxe d'habitation	16,08%	24,47%	23,22%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	11,43%	21%	16,25%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	26,52%	49,46%	53,69%

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- **Opérations réelles nouvelles : 8 412 560 €.**

Dont 730 000 € d'opérations financières et 7 682 560 € d'opérations d'équipement.

- **La principale opération financière est le remboursement en capital de l'emprunt pour 420 000 €.**

La priorité en 2020 était la poursuite et l'achèvement des travaux en cours :

- L'aménagement du secteur gare et la construction d'un parking silo (2,5 M€).
- La construction d'un dojo (2,3 M€).
- La transformation de l'ancien hôtel de ville en hôtel de police (800 000 €).

Des travaux « bâtiments »

Outre l'entretien et la mise aux normes des bâtiments municipaux, le conseil municipal votait des crédits pour :

- la réfection de la toiture de l'école maternelle « Bois des poupées » : 90 800 €.
- la réfection de la toiture du gymnase Malleray : 140 000 €.
- la rénovation de la toiture, des gouttières et de l'accès PMR de l'église Saint Barthélemy : 270 000 €.

Des travaux de voirie

Outre le programme habituel de réfection des chaussées pour 131 000 €, le conseil municipal votait des crédits pour :

- la reprise du trottoir et de la chaussée de la rue de la Forêt : 247 000 €.
- la reprise du tapis de la chaussée de la rue Jeanne d'Arc : 70 000 €.

Rue de la forêt

Ce dossier a pris du retard car nous étions en attente d'études complémentaires. Ce dossier devait être présenté quand le nouveau confinement est intervenu !

Les recettes d'investissement

- **Recettes réelles d'investissement : 7 652 180 €.**
  - Fonds de compensation de la TVA, estimé à 560 000 €.
  - Taxe d'aménagement à 100 000 €.
  - Subventions d'investissement à 3 191 930 €.
    (Plan « Etat-Région », Agence de l'eau, DETR, AMITER).

Pour réaliser ce programme d'investissement, un emprunt de 3 186 960 € était inscrit au budget ; ce montant devant être réduit lors de l'adoption du compte administratif.

Le budget annexe de l'eau

- **Maintien du prix de l'eau à 0,848 € HT le m3.**

Le budget 2020, tel que détaillé plus haut, était évidemment un budget établi hors contexte COVID-19. Décisions modificatives.

La crise sanitaire et l'instauration d'un état d'urgence sanitaire ont fortement impacté l'activité économique locale.
La Ville s'est efforcée d'assurer les fonctions indispensables et la gestion de la crise a entraîné des dépenses supplémentaires (masques, gel et produits désinfectants, divers matériels, blouses...).
A ces dépenses, en partie inscrites au budget lors de la décision modificative de juillet 2020, s'ajoutent des pertes de recettes importantes, dues notamment à la fermeture d'équipements municipaux (la piscine, le musée, le CRIS...).
Une nouvelle décision modificative a été enregistrée en octobre, arrêtant la diminution des recettes et des dépenses de fonctionnement à 490 000 €. La section d'investissement s'est vue inscrire des crédits supplémentaires de 396 000 € qui correspondent notamment à des opérations d'ordre.
Le budget annexe de l'eau a été ajusté également, des transferts de crédits ont été effectués pour la réalisation des écritures d'amortissement.

Hameau de gîtes

Début 2020, le tribunal de commerce de Clermont-Ferrand prononçait la mise sous liquidation judiciaire de la société Révéa.
Révéa était sous contrat de délégation de service public avec la ville pour la gestion des réservations du Hameau de gîtes ; cette gestion est dorénavant assurée en régie par le responsable des gîtes.

En 2020, une occupation inhabituelle pour un été !

Le taux d'occupation des 30 chalets du hameau de gîtes n'a atteint que 35% en juillet et 60% en août. Beaucoup d'annulations ont été enregistrées suite aux incertitudes quant à l'évolution de la crise sanitaire, les touristes étrangers préférant rester dans leur pays et le chômage partiel ayant limité les projets de vacances de nombreux Français.

Comparatif 2019 / 2020

- **Nombre de nuitées : - 47,35%**
- **Nombre de clients : - 48,95%**
- **Recettes : - 42,85%**

Guillaume SCHAEFFLER (au centre) et son équipe.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

- Notre commune assure les compétences **production, transfert et distribution** de l'eau potable pour notre ville mais aussi pour des communes sur notre territoire, adhérentes au service : Buhl-Lorraine, Schneckenbusch, Voyer (desserte partielle), Saint-Quirin (maison d'enfants), Abreschviller (centre hospitalier St-Luc) et en interconnexion Haut-Clocher, Hesse, Réding, Saint-Quirin, Vasperviller et Imling.
- Le service est exploité **en régie** ; en 2019 **il a desservi 12 351 habitants**.
- Notre ressource en eau potable est issue de **7 sources** (6 au Grosmann et 1 à St-Quirin) et de la **nappe phréatique**, à Sarrebourg.
- **Volume d'eau** prélevé en 2019 : **1 274 380 m³**.
- **Linéaire du réseau de canalisations** du service public d'eau potable : **128,340 kilomètres**.
- **Tarif de l'eau : 0,848 €/m³**.
- **Taxes** (TVA) et **redevances** (prélèvement sur la ressource de l'eau, pollution domestique, modernisation des réseaux de collecte) : **0,658 €/m³**.

Les taux de redevances de pollution domestique (0,35€ HT/m3) et la modernisation des réseaux de collecte (0,233€ HT/m3) sont fixés par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

- Les **analyses microbiologiques et les paramètres physico-chimiques** ont été jugés **100% conformes** à la réglementation en vigueur.
- Le délai d'ouverture des branchements. Dans son règlement, **le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de 7 jours ouvrés** après réception d'une demande d'ouverture, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (pré-existant ou neuf). **Le taux de respect de ce délai est de 100%**.
- **Travaux d'investissements réalisés en 2019 : 194 032** €.

Qualité de l'eau distribuée (rapport annuel ARS)

L'eau distribuée par notre service a été de **bonne qualité microbiologique, conforme aux exigences de qualité** réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées.

Elections municipales 2020
Le nouveau conseil municipal

Le 15 mars 2020, à l'issue du 1er tour des élections municipales, la liste « Servir Sarrebourg » menée par le docteur Alain MARTY, était élue avec 51,96% des voix.

Le 17 mars, la France était confinée et l'élection du nouveau maire reportée.
Samedi 23 mai, le conseil municipal se réunissait enfin, exceptionnellement et avec un public restreint, à la salle des fêtes en raison des contraintes sanitaires et de distanciation.
Alain MARTY était réélu maire de Sarrebourg avec 27 voix.

Résultats de l'élection municipale du 15 mars 2020

- Alain MARTY « Servir Sarrebourg », Divers Droite : ..... 51,96% (1 572 votes)
- Catherine VIERLING, « J'aime Sarrebourg », Divers Centre : ..... 24,99% (756 votes)
- Jean-Marc WEBER « Pour Sarrebourg agissons ensemble », Divers Droite : ..... 13,81% (418 votes)
- Fabien KUHN, « De la colère à l'espoir », sans étiquette : ..... 7,70% (233 votes)
- Dominique BIRY « Sarrebourg Patriotes 5 étoiles » : ..... 1,52% (46 votes)

- Inscrits : 7 912
- Abstentions : 4 814
- Votants : 3 098
- Bulletins blancs : 47
- Bulletins nuls : 26
- Exprimés : 3 025

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

Votre conseil municipal 2020

Conseillers de la majorité, *25 élus pour la liste « Servir Sarrebourg »*

1 - **MARTY Alain**, maire
2 - **ZIEGER Camille**, 1er adjoint, en charge des finances et des affaires économiques, du logement, du suivi de l'Opah-RU et des affaires domaniales.
3 - **BOUDHANE Louiza**, 2e adjointe aux affaires culturelles.
4 - **KAMALSKI Hervé**, 3e adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à la forêt et à la chasse.
5 - **PANIZZI Bernadette**, 4e adjointe, en charge des familles, des personnes âgées, du jumelage, de l'état-civil et du conseil municipal des enfants.
6 - **HENRY Christophe**, 5e adjoint aux affaires sportives.
7 - **WARNERY Sandrine**, 6e adjointe aux affaires sociales et à la solidarité.
8 - **MOORS Laurent**, 7e adjoint à l'organisation des manifestations, à la circulation et au stationnement et à la coordination des conseils de quartiers.
9 - **DI FILIPPO Fabien**, conseiller délégué aux attributions exercées au nom de l'Etat.
10 - **KLEIN Roland,** conseiller municipal
11 - **BECKER Marie-France**, conseillère municipale
12 - **MARTIN Carole**, conseillère déléguée aux affaires scolaires et périscolaires.
13 - **KREKELS Etienne**, conseiller délégué en charge des relations avec les commerçants.
14 - **BENTZ Céline**, conseillère déléguée en charge du suivi des politiques de formation.
15 - **SORNETTE Philippe**, conseiller délégué en charge des Actions en faveur du développement durable et de la transition écologique et des itinéraires cyclables.
16 - **FAURE Virginie**, conseillère municipale
17 - **JEANDEL Antoinette**, conseillère municipale
18 - **CANFEUR Annie**, conseillère municipale
19 - **LUDWIG Patrick**, conseiller municipal
20 - **DEHU Anne-Marie,** conseillère municipale
21 - **TASKAYA Brice**, conseiller délégué en charges des parcs, des jardins et aires de jeux.
22 - **FREY Françoise,** conseillère municipale
23 - **LEMOUNAUD Jacques**, conseiller municipal
24 - **LIECKTEIG-LEDEUIL Isabelle**, conseillère municipale
25 - **POIROT Stéphane**, conseiller municipal
26 - **MAISSE-OLIGSCHLAGER Sophie**, conseillère déléguée en charge de la petite enfance et des personnes handicapées.

Conseillers d'opposition

4 conseillers pour la liste « J'aime Sarrebourg »

27 - VIERLING Catherine

28 - SCHAAF Jean-Yves

29 - CLERGET Jean-Michel

30 - NURTEN Berber
(remplace SCHAAL Florence, démissionnaire)

2 conseillers pour la liste « Pour Sarrebourg agissons ensemble »

31 - FAIVRE Guiseppa

32 - BAZARD Guy
(remplace WEBER Jean-Marc , démissionnaire)

1 conseiller pour la liste « De la colère à l'espoir »

33 - KUHN Fabien

Conseil municipal des enfants

2020 est une année de fin de mandat pour 32 conseillers municipaux du conseil municipal des enfants élus au début de l'année scolaire 2018.
En effet, élus pour 2 ans, les membres du conseil municipal des enfants sont scolarisés en CM1 l'année de l'élection et en CM2 à la fin de leur mandat.
Cette année est donc aussi un nouveau mandat pour 32 élèves ; il s'achèvera en 2022 à la fin de leur scolarité en école primaire.

L'élection municipale pour ce nouveau conseil municipal des enfants s'est tenue dans les écoles le 2 octobre dernier. Avant cette élection, le maire est allé à la rencontre des élèves, dans leurs écoles, pour leur expliquer les missions d'un conseil municipal ainsi que les engagements attendus des petits élus au service de leur ville et de leurs concitoyens.

Le conseil municipal des enfants 2018-2020

Ishaq AIT ALI, Nora AIT BASSOU, Sana AIT BASSOU, Havva-Melek AKTAS, Mélinda BLIN, Sarah BOUDASDAS, Julie BRISSE, Faustine CROIX, Semiha DEMIR, Camélia DHOUIB, Eva DUPONT, Yanis ENNASRI, Meyline GIRARDIN WELTZ, Louis GREINER, Kyllian HEIM, Djensy HUBERT, Taormine INGOLD, Rayan KHODJA, Leana KRIEG, Youssef LACHHAB, Naël LAKOURI, Loriana LAPORTE, Elisa MALDUCA, Louka MARMET, Najwa MOUHATE, Tim PERRIN, Lina PHILIPPI, Clémence ROUSCHMEYER, Pauline SCHOETTEL, Melike SOYLU, Selyan TRUMEAU, Sarah VINCENT.
Merci pour leur engagement, pour leur disponibilité et leur enthousiasme.

Le nouveau conseil municipal des enfants 2020-2022
Les nouveaux conseillers municipaux et leur répartition dans les différentes commissions :

Commission « patrimoine »,
animée par Françoise FREY et Isabelle LIECKTEIG LEDEUIL.
A la découverte du patrimoine de notre ville, avec le concours de Gabrielle VELOT, archiviste municipale.
Shanna MARINGA, Luison RIGNIER, Emma PIGEARD, Esteban PORCEDA, Kelissa KERROUCHE, Rachel LEONHARDT, Lilou MANCIER, Adam PHILIPPI, Félicien BAILLY, Lola ZIMOUCHE et Camille BEAUVIEUX.

Commission « découverte de la ville »,
animée par Jacques LEMOUNAUD et Antoinette JEANDEL.
A la rencontre de l'histoire de notre ville avec Murielle ROHMER, animatrice culturelle au Musée du Pays de Sarrebourg.
Capucine TAGLAND, Anélia TAVERNA, Victorin REINBOLD, Daymon HOFMANN, Emma BALBIANI, Ecrin TUNIC ISMAIL, Sarah HELMER, Maude JEANDEL, Timothé EGON et Théo OTTINGER.

Commission « inter-génération et culture »,
animée par Bernadette PANIZZI.
Rencontres intergénérationnelles, actions solidaires...
Adam LIRIA, Nathan OPPE, Vanessa BRUNNER, Gokhan CELIK HASAN, Joshua HOH, Mahmut GOYNUK HMET, Elise PIERRE, Maëlle RIESE, Margaux GRANGE, Annaëlle GILLOT et Amaé MARTIN.

Les conseils de quartier

Depuis 2001, la ville est engagée dans une démarche de démocratie participative pour favoriser le dialogue, les échanges et l'écoute des habitants.

Les conseils de quartier jouent un rôle important dans le renforcement du lien social entre les habitants d'un même quartier. Cette démarche, qui implique des Sarrebourgeois dans la vie de leur quartier : recueil de l'avis des habitants, propositions d'amélioration du cadre de vie, attention apportée aux personnes fragiles... porte ses fruits.

Pour le mandat 2020-2026, la ville a souhaité poursuivre cet espace d'échange et de dialogue entre les représentants des habitants et la municipalité.

Les conseils de quartier

- ***Centre-ville*** : secteur correspondant à l'Opération de Revitalisation du Territoire défini par le projet Action Cœur de Ville en ajoutant le secteur entre l'Avenue Joffre et l'Avenue Gambetta
- ***Hoff, plus le secteur Primevères et Bellevue***
- ***Malleray-Rebberg***
- ***Winkelhof***
- ***Jardins***
- ***Oiseaux – Perkins*** en ajoutant l'espace entre l'Avenue Joffre et la rue Division Leclerc

Composition

- **Collège des élus** : des conseillers municipaux en fonction.
- **10 habitants du quartier**, désignés par le maire, avec une représentation correspondant aux résultats des élections ; 6 personnes proposées par la liste « Servir Sarrebourg », 2 personnes proposées par « J'aime Sarrebourg » et 1 personne proposée par les listes « Pour Sarrebourg agissons ensemble » et « De la colère à l'espoir ». Ces membres habitent le quartier ou y exercent une activité professionnelle.
- **5 à 10 habitants** du quartier ayant fait acte de candidature et tirés au sort.

Rôle des conseils de quartier

Le conseil de quartier n'est pas une instance de décision, c'est une force de réflexion et de proposition sur tous les sujets qui concernent les habitants.
Il a vocation à formuler des avis et des suggestions sur des thèmes aussi divers que le cadre de vie, la sécurité, le stationnement, l'offre sportive, les animations, le logement, l'environnement....

Le conseil de quartier est amené à exprimer la position des habitants dans trois situations :
- Les projets qui concernent l'aménagement de la ville (ils peuvent alors suggérer des ajustements).
- Les interventions courantes dans les quartiers.
- Sur l'élaboration de projets notamment quant à l'amélioration de la vie quotidienne, l'animation du quartier...

Les 6 conseils de quartier ont été désignés fin octobre ; ils se réuniront au moins quatre fois par an.
L'objectif était d'installer les nouveaux conseils de quartier durant le mois de décembre. Cette installation a été décalée par le nouveau confinement ; ils ne seront donc opérationnels qu'en début 2021 (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

Jumelage

Comme chaque année, dès le mois de janvier, contacts et rendez-vous sont pris avec nos homologues allemands pour établir le calendrier des rencontres, échanges et manifestations prévus pour l'année à venir.
Le 11 février 2020, Bernadette PANIZZI, élue en charge du jumelage et Catherine GRAEFFLY qui assure le suivi en mairie, ont rencontré, à Saarburg, Richard FUHS et Sandra GEHLEN, responsables du jumelage en Allemagne.
Ensemble, ils ont établi un calendrier particulièrement étoffé pour renforcer les liens entre nos deux villes, notamment entre les jeunes générations, le milieu associatif ainsi que aînés qui ont construit, au fil des ans, des relations particulièrement solides et amicales avec les seniors de Saarburg.

Etaient prévus, dans les grandes lignes :

- La visite du musée Villeroy & Boch à Mettlach par des élèves des écoles de Hoff et Bellevue.
- Une randonnée au Pays de Sarrebourg, en partenariat avec le Club vosgien.
- L'accueil d'une centaine de seniors de Saarburg pour une journée festive avec déjeuner, animation, visites...
- La rencontre de nos conseils municipaux.

Les seuls rendez-vous qui ont pu être honorés cette année ont été une rencontre entre l'école biculturelle Les Vosges et la Grundschule Sant Marien ainsi que la présence de représentants de Saarburg lors de la cérémonie des vœux du maire à Sarrebourg le 3 janvier.

La COVID a considérablement perturbé notre programmation et espacé nos rencontres avec Saarburg. Toutefois la solidité de nos liens nous a permis de garder le contact et d'avoir très régulièrement des nouvelles de la situation à Saarburg.
Dès septembre, Messieurs MARTY et DIXIUS, ainsi que les différents responsables du jumelage de nos deux villes, se sont rencontrés à Sarrebourg. Ils ont fait le point sur nos situations respectives et envisagé de reprendre le rythme de nos rencontres dès que la situation le permettrait. Un programme est d'ores et déjà en cours d'élaboration.

Assis : Mr MARTY et Mr DIXIUS Burgmeister de Saarburg
Debout de gauche à droite
Mr FUHS, Mme PANIZZI, Mr ZIEGER, Mr WILHELM.

Commémorations

Dimanche 1er mars 2020 était inaugurée, sur le parvis de l'hôtel de ville, la stèle rendant hommage aux Compagnons de la Libération.

L'association des familles de compagnons de la Libération et la Ville ont convié 9 élèves de 3e du collège Mangin pour l'inauguration de cette stèle rendant hommage à **Marie KACKIN, Pierre MESSMER, Lucien CAMBAS, Henri KARCHER, André IRMA, Paul MARSON, Jean-Marie HEYREND, Paul LEISTENSCHNEIDER, Jean FÈVRE et Edouard PRZYBYLSK**I.
Chaque collégien a lu l'histoire et le destin d'un des compagnons de la Libération, témoignant de l'admiration et de la reconnaissance de ceux qui n'ont pas connu la guerre pour ces héros de la Résistance.
Les parachutistes ont interprété le chant des partisans en présence également des porte-drapeaux et militaires du 1er Régiment d'infanterie, du général Christian BAPTISTE, délégué national de l'Ordre de la Libération et de M. Didier MARTIN, préfet de la Moselle.

Lundi 5 octobre 2020, visite et moment de recueillement au pied de la plaque marquant le passage du prisonnier de guerre Jean Santerre à Sarrebourg en 1940.

Installée en 2012, cette plaque émaillée, parmi 8 autres en Europe, marque le passage du prisonnier Santerre, parti de sa Bretagne natale et mort en Tchécoslovaquie. Sur les traces de son grand-oncle, Laurent Guillet fait vivre son souvenir et fait de ce cheminement un parcours de paix ; un arbre de la paix a ainsi été planté au jardin de la Liberté en 2019.

Hommage national pour Samuel PATY le 21 octobre 2020

La ville de Sarrebourg s'est associée à l'hommage national à la suite de l'assassinat atroce du professeur ***Samuel PATY.***
Il s'agissait de marquer notre soutien à la famille si cruellement touchée, à l'ensemble des enseignants dans leur mission parfois difficile.
C'était aussi le moment de rappeler notre attachement à la liberté, liberté de penser, liberté d'expression, et de marquer notre opposition à l'islamisme radical qui combat les valeurs de la République.

Commémoration de la signature de l'Armistice de 1918

Une cérémonie commémorative a eu lieu le mercredi 11 novembre.
En raison du confinement, la prise d'armes place des Cordeliers et le défilé motorisé qui devait présenter le ***Griffon***, nouveau véhicule de l'infanterie, ont été supprimés.
Les dépôts de gerbes et les moments de recueillement en hommage aux victimes de la Grande guerre ont été maintenus mais dans un format réduit avec l'application de consignes sanitaires.
Il était important néanmoins, pour notre ville, de témoigner notre reconnaissance aux poilus de la première guerre mondiale.

La commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Les commissions communales ou intercommunales pour l'accessibilité, instaurées par la loi du 11 février 2005, modifiée le 24 décembre 2019, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, imposent aux communes et aux intercommunalités de 5 000 habitants et plus, d'établir un constat de l'état d'accessibilité de leur territoire et d'engager une réflexion pour améliorer la chaîne de déplacement dans son intégralité.

Ces commissions n'ont pas de pouvoir décisionnel, il s'agit uniquement d'observatoires locaux. Elles dressent un bilan de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elles détaillent l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite en fonction du type de handicap, à savoir handicaps : moteur, mental, sensoriel, visuel, physique.

A Sarrebourg, la commission accessibilité tient à jour la liste des établissements recevant du public, situés sur le territoire communal et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées. Elle est composée d'un président, d'élus et de membres d'associations locales.

Aménagements réalisés lors du précédent mandat :

- Création de trottoirs PMR rue Kuchly, rue des Capucins, rue du Général Mangin, rue des Remparts, place Mathey et place Messmer.
- Aménagement d'un quai de bus place Mathey et d'un dépose-minute rue de l'Auvergne.
- Création de places de stationnement dédiées devant la salle de la fanfare de Hoff.
- Création d'une rampe de montée du pont SNCF rue de Lunéville.
- Création d'un cheminement en enrobé au stade municipal.
- Mise aux normes PMR : au centre socioculturel, à l'accueil du musée, dans les écoles (Vosges, Winkelhof, Marmottons...), à l'Hôtel de ville, à la salle des fêtes, à l'école de musique...

Composition de la commission d'accessibilité

Président : **Laurent MOORS**

Élus :
Sandrine WARNERY
Carole MARTIN
Marie-France BECKER
Berber NURTEN
Guiseppa FAIVRE
Philippe SORNETTE
Jacques LEMOUNAUD

Membres :
Christian LALLEMENT (kinésithérapeute)
L'association LISY
L'association APEI
L'association de GESTION DU FOYER ERCKMANN CHATRIAN

Parking silo – Pôle d'échanges multimodal (PEM) quartier gare

Engagée, depuis 2016, dans un projet de réaménagement du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) des gares de Sarrebourg, la municipalité continue à renforcer l'offre de stationnement du secteur gare.

Avec un flux de voyageurs important (plus de 2 000 voyageurs par jour), ce secteur doit s'adapter à ce niveau de trafic et offrir des solutions de stationnement et d'interconnexion entre les différents modes de transports existants ; le tout en s'intégrant dans le tissu urbain de ce secteur.

Après avoir mis en service deux nouveaux parkings, Schweitzer en 2018 et Faubourg de France en 2019, la ville a procédé à l'acquisition foncière du terrain au nord de la gare pour y construire un parking silo.

Avec 208 places, ce parking silo en superstructure, à demi-niveaux successifs, s'adapte à la configuration topographique existante sur une emprise de 27 m x 70 m.

Les travaux ont débuté en octobre 2020 par l'abattage des arbres et la préparation du terrain, pour une mise en service prévue en septembre 2021.

Montant des travaux : 2,5 millions d'€ TTC.

Partenaires financiers :

- Région Grand Est (DIRIGE) : 1,165 million d'€
- DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) : 466 000 €
- CPER (contrat Etat/Région) : 375 000 €

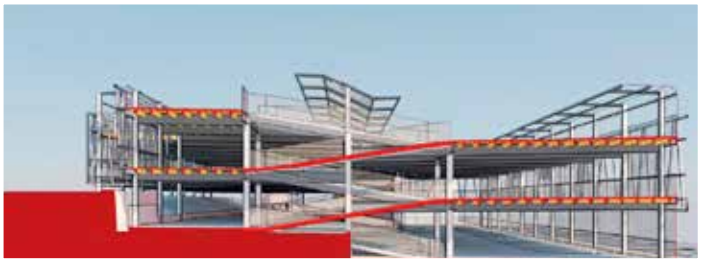

Travaux et chantiers

Malgré la crise sanitaire, les travaux et chantiers se sont poursuivis en s'adaptant aux contraintes liées à cette situation tout à fait inhabituelle. De manière générale, les travaux prévus et budgétés en 2020 ont été engagés ou tenus.

Le DOJO : le grand chantier débuté au printemps.

Les travaux ont débuté et devraient s'étaler jusqu'en fin d'année 2021.
Jouxtant l'actuel COSEC, ce nouvel équipement sportif accueillera les clubs d'arts martiaux (judo, karaté, aïkido) et répondra aux normes actuellement en vigueur et aux exigences des différentes fédérations.
Il comprendra 3 aires de combats de 100 m² chacune, une salle de musculation, des vestiaires, un local infirmerie, des bureaux, un club-house et une terrasse extérieure.
Coût des travaux: 2,8 millions d'€ TTC.
Le 3 août 2020 était signée la convention AMITER (Aide mosellane à l'aménagement des territoires) attribuant une subvention du Conseil départemental pour la construction du dojo. Convention signée en présence de madame Christine HERZOG et monsieur Bernard SIMON, conseillers départementaux du canton de Sarrebourg.

Partenaires financiers :
- Département de la Moselle : 500 000 € (Amiter)
- Région Grand Est : 276 000 €
- Etat : 450 000€ (Contrat de ruralité)
- Agence nationale du sport : 350 000 €

Pour les sportifs, des travaux ont également été réalisés au gymnase Malleray et au centre sportif Coubertin.
Au **gymnase Malleray,** les travaux de modernisation débutés l'année dernière (isolation intérieure) se sont poursuivis ; cette année la couverture du gymnase a été remplacée.
Le **centre sportif Coubertin** a bénéficié des travaux d'entretien habituels et du remplacement de matériel (porte d'entrée de la salle du tennis de table...).
Coût : 111 391 € TTC.

Accueil des scolaires

Des travaux d'entretien général et de rénovation ont été entrepris durant l'été, dans les écoles, pour permettre une rentrée dans de bonnes conditions et dans des locaux sécurisés et accueillants.
Durant l'automne, une partie de la toiture de l'école Bois des poupées a été remplacée.
Pour améliorer l'accueil périscolaire, des locaux de rangement ont été créés à **l'espace Primevères.**
Au **centre Saint-Martin**, qui accueille toujours les élèves internes du lycée Mangin (dans l'attente d'un nouvel internat), l'isolation du plafond de la salle de détente a été réalisée.
Coût : 102 850 € TTC.

Pour les activités culturelles et associatives

Rénovation du local de **l'Harmonie municipale** avec notamment la création d'un gradin, la mise en place d'une VMC et le remplacement des convecteurs.
A la **salle des fêtes**, qui a été entièrement rénovée en 2019, création d'un local de rangement coupe-feu et reprise de la vitrification du parquet de la salle suite à un sinistre.
Au **centre socioculturel**, des travaux de maintenance sont réalisés régulièrement ; cette année les sièges de la tribune ont été remplacés (housses en cours de fabrication) .
Coût : 133 000 € TTC.

Mme HERZOG, Mr ZIEGER, Mr SIMON.

Travaux et chantiers

Santé & sécurité

Pour répondre aux normes de sécurité, de nouveaux **défibrillateurs** ont été installés à la mairie, à l'église Saint Barthélemy, au gymnase Malleray, au centre socioculturel, à l'Espace le Lorrain et au Musée du Pays de Sarrebourg.
Coût : 8 100 € TTC.

Culte

Après la remise en état des cloches en début d'année, les travaux se poursuivaient à **l'église Saint Barthélemy,** avec la réfection de la couverture en ardoise de la toiture de la nef. **Coût : 273 000 € TTC.**

Voirie

Le parking Faubourg de France, réalisé en 2019 dans le cadre de l'évolution du secteur gare, pour renforcer l'offre de stationnement et améliorer l'interconnexion des différents modes de transport, a été finalisé. En effet, il restait à réaliser les plantations de végétaux qui, débutées en février malgré une pluviométrie importante, ont été mises à l'arrêt en mars. Les arbres restant à planter l'ont été l'automne dernier.
Coût : 56 532,48 € TTC pour les plantations.

Des travaux de revêtement de chaussées ont été réalisés :

- Rue Jeanne d'Arc : reprise du tapis de la chaussée depuis le rond-point en bas de la route de Verdun.
- Stade municipal : bande en enrobés le long du terrain d'honneur.
- Route de Phalsbourg : pour sécuriser le passage piéton emprunté par les élèves du lycée Mangin (sortie arrière) un îlot refuge a été créé.
- Rue des Carrières : reprises ponctuelles des enrobés carrefour rue du Rocher.
- Rue de Sarreguemines : création d'une écluse double pour la sécurisation des passages piétons et la limitation de la vitesse.
- Route de Dolving : création d'îlots refuge pour réduire la vitesse à l'entrée de la ville.

Coût : 111 000 € TTC.

Eau

Entretien, désinfection, nettoyage et renouvellement du réseau d'eau potable. **Coût : 200 000 € TTC.**

Environnement

Les peupliers trembles de la zone de loisirs
(détails bulletin n°192 – septembre 2020).
Fortement ébranlés, fragilisés, voire déracinés lors d'un violent orage en 2017, plusieurs peupliers de la zone de loisirs ont été couchés (12 peupliers en fin de vie) et de nombreux autres élagués et rééquilibrés pour les préserver et les sécuriser sur ce parcours particulièrement fréquenté. Un programme de plantations est prévu avec notamment des liquidambars (bon brise-vent), des chênes des marais, des érables et plusieurs autres variétés, apportant ainsi de la diversité végétale, un paysage renouvelé et de jolis coloris tout au long de l'année.

L'Eco-quartier Gérôme

Après le départ des militaires, la commune a décidé de lancer, à la fin des années 2000, des études de requalification de cette emprise désaffectée de 10 ha., l'objectif étant de créer un éco-quartier résidentiel, dans la continuité du centre-ville.

Ce projet prévoit d'accueillir de l'habitat collectif, des commerces de proximité et des services, dans les quinze prochaines années.

L'automne dernier, le chantier de requalification de l'ancien manège militaire, le long de la rue du Wackenfurth, a débuté. Il s'agissait de préparer ce bâtiment pour l'installation des divers services sociaux du département, d'ici 2022. La place centrale de cet éco-quartier, dénommée « cours des Manèges », a également été nettoyée et préparée, pour être aménagée en place verte urbaine, d'ici la fin 2021.

Les premières haies arbustives devraient être plantées d'ici 2022, préfigurant la trame urbaine et les futurs ilots constructibles de ce projet. Le reste de l'espace supportera pendant plusieurs années, un éco-parc, en attente de l'avancée de l'urbanisation progressive dans ce quartier.

Le Coteau du Winkelhof

Pour répondre à la demande de constructions de nouvelles maisons, la municipalité a souhaité, au milieu des années 2000, étudier une extension du quartier du Winkelhof, entre le golf du pays de Sarrebourg et la rue de Verdun.

Elle a ainsi validé un projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), sur une surface de 27 ha, dont une majeure partie en zone naturelle.
Ce quartier sera réalisé en plusieurs phases successives sur une quinzaine d'années. La commercialisation a débuté en 2015, sur la partie haute, principalement rue du golf, allée des Chouettes et allée des Agarics.

Depuis 5 ans, plus de 80 logements ont été mis sur le marché. La majorité des lots destinés à recevoir des bâtiments de logements collectifs, en partie haute du quartier, sont construits ou réservés le long de la rue du golf. Il ne reste plus que quelques parcelles voisines de l'ancien hôpital de Hoff.

Depuis 2019, l'opération « maisons abordables » est en cours allée des Agarics ; elle permet, aux primo-accédants, d'acquérir des maisons à basse consommation, à structure bois, à prix subventionné.

En 2020, notre commune a finalisé le projet d'échange avec l'ONF, de parcelles forestières dans la forêt domaniale, afin de prolonger la rue du golf vers l'aire de stationnement du golf. Les études de réalisation de cette voirie légère pourront être lancées en 2021.

La zone naturelle, en partie Sud de ce quartier, d'une surface de 9 ha, a été nettoyée ces derniers mois et confiée à un exploitant agricole pour l'entretenir en prairie urbaine. Plusieurs haies bocagères ont été maintenues sur ce site, pour préserver l'aspect écologique du quartier.

Le lotissement du Marxberg

Ce nouveau quartier, aménagé depuis 2015 par la Société d'économie mixte d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL) de Metz, se situe près de la route de Buhl-Lorraine.
Ce projet propose une cinquantaine de lots réservés à de l'habitat individuel ou intermédiaire.

Ce lotissement constitue une offre complémentaire à celle des autres projets urbains sur le ban communal, de par sa situation géographique proche du centre-ville, ou de la forme des parcelles mises en vente.

RLP & PLU

Le Règlement Local de Publicité (RLP)

Le RLP permet d'adapter au contexte local, les dispositions règlementaires en matière d'affichage, issues du Code de l'Environnement. Il contrôle l'affichage publicitaire de toute nature, mais aussi l'ensemble des enseignes commerciales, pour une durée de 10 ans.

La commune avait adopté en 2008 un RLP, qui devait être révisé, pour prendre en compte l'évolution législative issue du Grenelle de l'Environnement de 2009 et le développement urbain qu'a connu Sarrebourg, ces dernières années.

Lancée en juillet 2018, la procédure de révision générale a proposé un nouveau projet politique de lutte contre la pollution visuelle en matière d'affichage. Débattu lors du conseil municipal de décembre 2019, le RLP révisé a ensuite été arrêté en février 2020.

Le projet arrêté a fait l'objet d'une consultation auprès des personnes publiques associées, services de l'Etat et acteurs du territoire, ce printemps, avant une mise à l'enquête publique à la fin de l'été dernier.

Le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable au projet, permettant d'être définitivement approuvé par le conseil municipal, le 23 octobre 2020.

Ce nouveau RLP applicable, est consultable sur le site internet de la commune et sur le portail national de l'urbanisme géré par l'Etat.

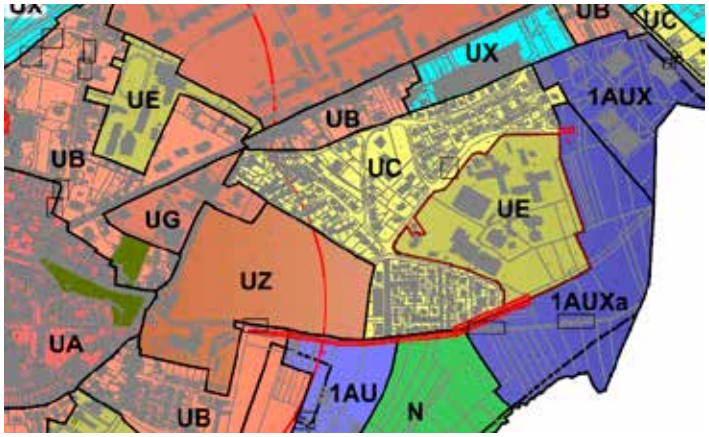

Le Plan Local d'Urbanisme Durable (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet d'adapter au contexte local, les dispositions réglementaires en matière d'urbanisme, issues du Code de l'urbanisme. Il organise le développement de la ville, cadre les constructions et les projets urbains, pour une durée de 10 ans.

La commune a approuvé son Plan Local d'Urbanisme, le 11 octobre 2013. Pour rester en cohérence avec les évolutions permanentes du tissu urbain, prendre en compte les projets de la municipalité, être en adéquation avec les changements législatifs, ce document doit être régulièrement modifié.

Aussi, le PLU a fait l'objet d'une huitième mise à jour mineure en janvier 2020, permettant d'intégrer en pièce annexe, le dernier arrêté préfectoral concernant les infrastructures ferroviaires bruyantes présentes sur le ban communal.

En outre, le PLU a été modifié une cinquième fois, par le conseil municipal, le 23 octobre 2020.
Cette modification comprenait plusieurs objets, notamment la prise en compte de nouvelles dispositions de lutte contre les inondations dans les zones de crues de la commune, l'organisation des stationnements dans les zones commerciales, l'intégration des derniers projets urbains de la municipalité, dans le centre-ville ou rue des Jardins, la lutte contre les dépôts sauvages de voitures, ou l'évolution des projets urbains dans le coteau du Winkelhof et dans la zone industrielle près de Réding.

Les documents constitutifs du PLU en vigueur sont disponibles sur le nouveau portail national de l'urbanisme géré par l'Etat :
www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

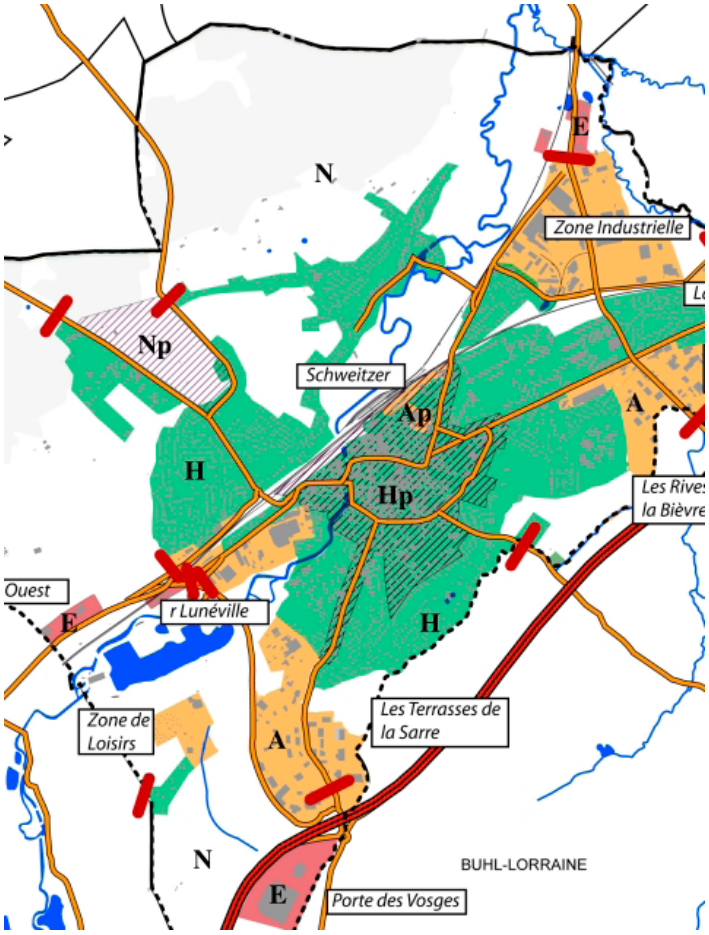

Patrimoine municipal

La commune est propriétaire de nombreux bâtiments qu'elle se doit d'entretenir.

Certains d'entre eux ont été libérés suite à la réorganisation des services municipaux, d'autres n'ont plus d'utilité pour la commune.

Cette année, la commune a vendu l'ancien logement de fonction de l'école de Hoff. Ce bâtiment n'était plus utilisé depuis longtemps par l'Education nationale.

Par ailleurs, la municipalité a lancé il y a quelques années, l'opération « Cœur de Ville ».
Elle poursuit un double objectif : revitaliser le centre historique de notre ville et requalifier le marché du logement en centre urbain.

Notre patrimoine immobilier étant, en grande partie, concerné par cette zone, la commune s'attache à revaloriser son patrimoine immobilier.
Elle a vendu les bâtiments de l'ancienne école Charles Péguy, qu'elle n'occupait plus, à un promoteur local. Ce dernier va réaliser dans ces locaux, plusieurs logements locatifs, renforçant ainsi le parc de logements requalifiés en centre-ville. Au rez-de-chaussée de cet immeuble, plusieurs services sont installés : le Sessad (Service d'éducation spéciale & de soins à domicile) ainsi qu'une maison d'assistantes maternelles.

Pour renforcer le dynamisme sur ce secteur, elle a également réhabilité l'ancienne mairie-annexe, en y centralisant les activités du Conservatoire de musique (CRIS).

De même, la commune a revendu à un particulier, un bâtiment désaffecté depuis de nombreuses années dans la rue des Remparts, à la suite d'une procédure de résorption de l'habitat en déshérence.

Action Cœur de Ville

Une démarche pour développer et dynamiser notre centre ville.

Le programme ***« Action cœur de ville »,*** engagé par le Gouvernement en 2018, doit permettre, par une approche globale et coordonnée entre les acteurs (publics et privés), de créer les conditions efficientes du développement et du renforcement des « cœurs de ville ».
Ce programme est une réelle opportunité pour notre ville. Il nous permet d'engager une réflexion profonde et complète quant aux actions à mener et les moyens associés à cette démarche nous permettront de renforcer et de poursuivre le développement de notre ville. Les problématiques de centre-ville de Sarrebourg s'inscrivent pleinement dans la logique de la démarche ***« Action Cœur de Ville »***, développée autour de cinq axes : l'offre d'habitat en centre-ville ; le développement économique et commercial ; l'accessibilité, la mobilité et les connexions ; les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ainsi que l'accès aux équipements, aux services publics et à l'offre culturelle et de loisirs.
La convention-cadre, signée en 2018, pour une durée de six ans et demi maximum, à savoir jusqu'au 31 décembre 2024, nous engage avec nos partenaires à faire les meilleurs efforts pour assurer le succès de la mise en œuvre du programme et la réalisation des actions inscrites dans ce programme.

La Ville de Sarrebourg s'est engagée dans une démarche visant à ***favoriser l'amélioration de l'habitat en centre-ville***. Cette démarche, nommée **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain** (O.P.A.H. R.U.) a permis la mise en place d'une étude visant à établir un diagnostic approfondi de la situation au centre-ville de Sarrebourg ainsi que dans les quartiers couverts par le périmètre arrêté par le conseil municipal. Ce diagnostic a fait apparaître : une perte progressive d'habitants (un peu plus marquée qu'à l'échelle du reste de la ville), que 70% des résidences principales étaient occupées par des locataires du parc privé, les propriétaires occupants ne représentant qu'un quart des ménages (420 logements privés étant vacants) et qu'environ 68% de l'habitat a été édifié avant toute réglementation thermique (150 logements étant dans un état visuel moyen voire dégradé et nécessitant des travaux d'amélioration).
A partir de ce constat, **la municipalité a élaboré un plan d'actions, pour agir en faveur : de la lutte contre la précarité énergétique ; du traitement de l'habitat très dégradé et indigne ; de l'accompagnement des copropriétés (projet de rénovation énergétique) ; du renouvellement urbain, de la requalification des espaces publics et de la revitalisation des commerces de proximité.**

La mise en œuvre de ce plan vise : à requalifier l'habitat dégradé et la résorption d'îlots dégradés tels que l'îlot des Cordeliers et l'emprise de l'ancienne entreprise SEMMA place du Marché et à inciter et accompagner les propriétaires à réaliser des travaux de réhabilitation dans le parc privé ancien existant.
Pour cela, un accompagnement technique a été prévu avec des aides financières pour les particuliers, par le biais de l'Agence Nationale de l'Habitat mais également avec le concours d'Action Logement.

Cette opération bénéficie d'un soutien financier (prévisionnel) de 1 785 909 € ; l'ANAH pour 1 113 225 € et la Ville de Sarrebourg pour 672 684 € sur 5 ans (pour accompagner la réhabilitation de 145 logements).

Les projets de renouvellement urbain pour notre centre-ville

La redynamisation du centre-ville implique une nouvelle manière d'en appréhender les différents espaces et deux projets sont à l'étude :

- la place du marché avec la friche anciennement occupée par la SEMMA : projet de création d'un parking silo d'une capacité de 200 places, création d'un jardin public et construction d'un bâtiment dédié à des services. Le bâtiment en front de rue subira une réhabilitation lourde afin d'accueillir des services, de l'habitat et des commerces en rez-de-chaussée.
- la place des Cordeliers : réaménagement complet et verdissement de la place des Cordeliers pour la rendre plus visible et améliorer l'accès au musée du Pays de Sarrebourg.

Véritable projet de renouvellement urbain, ces nouvelles orientations permettront de dynamiser cette place située au cœur du centre-ville et de relier la place du Marché, la Chapelle des Cordeliers et le Musée par un cheminement piéton et des espaces verts.

Action Cœur de Ville *(suite)*

OPAH-RU du Centre-Ville de Sarrebourg

Ce dispositif est soutenu par l'Etat, l'Anah, Action Logement, le Département de la Moselle, la Région Grand Est et la ville de Sarrebourg. Il permet aux propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier d'un accompagnement gratuit dans leur projet de réhabilitation, ainsi que d'aides financières sous certaines conditions.

L'accompagnement des propriétaires est assuré gratuitement par le bureau d'études URBAM CONSEIL qui :

- réalise des visites techniques, des évaluations énergétiques dans le cadre du projet de subvention,
- aide à l'élaboration d'un programme de travaux et à la hiérarchisation,
- établit un plan de financement prévisionnel et recherche tous financements complémentaires en fonction du projet,
- aide au montage, dépôt, suivi et paiement des demandes de subventions auprès des différents partenaires.

Cet accompagnement est possible dans l'ensemble du périmètre d'action de l'OPAH-RU (cf carte ci-dessous).

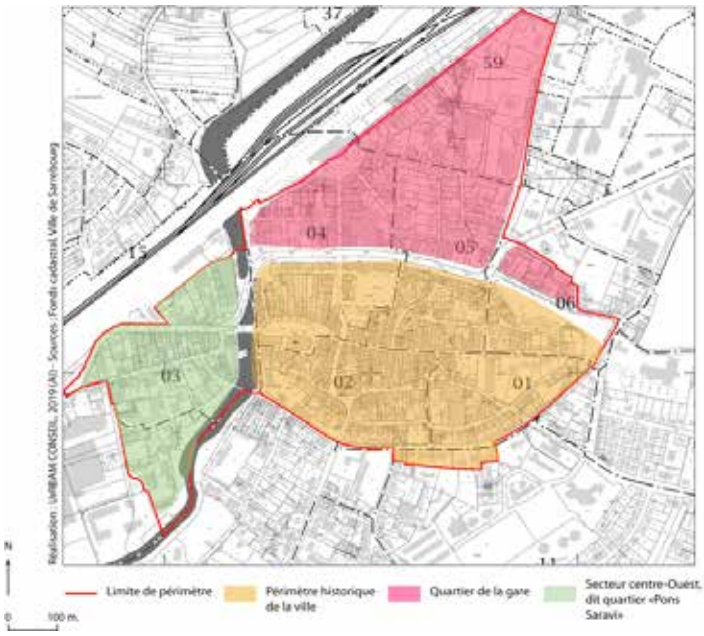

Qu'est-ce qu'une OPAH-RU ?

Opération visant à réhabiliter le patrimoine bâti et à améliorer le confort des logements, dans un périmètre donné pour une période de 5 ans. En bénéficiant de subventions publiques majorées destinées aux propriétaires, sous certaines conditions.
L'OPAH dite RU, a pour volonté de résoudre les situations urbaines complexes notamment l'insalubrité, la vétusté et la vacance en centre-ville.

TRAVAUX ÉLIGIBLES

LES TRAVAUX LIES À LA DEGRADATION DU LOGEMENT

- Ensemble des travaux liés aux économies d'énergie (chauffage, isolation, menuiseries extérieures...),
- Gros œuvre, charpente, couverture,
- Réseaux (eau, gaz, électrique et équipements sanitaires),
- Revêtements intérieurs (sols, murs, plafond),
- Traitements spécifiques (saturnisme, amiante, xylophages) ...

LES TRAVAUX LIES AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- Isolation des combles, murs et planchers,
- Changement des menuiseries extérieures,
- Installation de dispositifs de ventilation,
- Remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire,
- Remplacement du système de chauffage.

LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ OU D'ADAPTATION

- Création d'une salle de bain adaptée (ex : remplacement d'une baignoire par une douche avec un bac extra plat),
- Installation d'un monte-escaliers,
- Aménagement intérieur (mains courantes, barres d'appui, ...),
- Adaptation des systèmes d'ouverture et de fermeture (mise en place de volets motorisés...).

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Bien de plus de 15 ans,
- Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier de demande de subvention. (Notification du montant de l'Anah conseillée avant le démarrage des travaux),
- Travaux réalisés par des entreprises labellisées RGE pour les travaux d'économies d'énergie,
- Les travaux doivent permettre d'atteindre au moins un gain de 35% et l'étiquette énergétique C après travaux. Et amélioration de l'étiquette GES (gaz à effet de serre),
- Le logement doit être loué à titre de résidence principale,
- Le logement doit être conventionné pendant 9 ans : loyer plafonné et conditions de ressources des locataires,
- Maîtrise d'œuvre obligatoire, si le montant du projet de travaux est supérieur à 100 000 € HT (mission complète : de l'élaboration des plans à la réception du chantier)
- Les travaux ne concernent pas la décoration et ne doivent pas être assimilés à de la construction neuve,

AVANTAGE FISCAL

Abattement des revenus fonciers entre 50% et 85 %.
OU Dispositif de Normandie

Pour tous renseignements

URBAM CONSEIL
Mme DOLPHIN Charlotte
Tél : 03 29 64 05 90 ou 06 70 16 15 21
Courriel : moselle@urbam.fr

Permanences à la Mairie de Sarrebourg
11, Place Pierre Messmer 57400 SARREBOURG

Tous les mardis de 10h30 à 12h00 sur rendez-vous

Ancienne école primaire des garçons est devenue par la suite une école mixte nommée « Charles Péguy ».
Ce bâtiment a été occupé ultérieurement par des services municipaux et des associations.
Il a été revendu en 2020 à un bailleur privé dans le but de réaliser une opération de réhabilitation.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

Le projet de l'ancienne école « Charles Peguy » consiste en la création de 11 logements en plein cœur de ville de Sarrebourg.
Ce projet bénéficie d'un accompagnement et d'aides aux travaux, dans le cadre de l'OPAH-RU de Sarrebourg et du programme Action Cœur de Ville.
Les travaux de réhabilitation de ce bâtiment permettent d'assurer sa pérennité, de valoriser le patrimoine bâti existant et de créer une nouvelle offre de logement qualitative.

CONTREPARTIE

- **Action Logement** : 11 logements locatifs pour des salariés. Loyers intermédiaires.

Coût de l'opération

1,3 million d'euros dont 1,1 million d'euros de coût travaux. Subventionnée en partie par Action Logement dans le cadre de l'OPAH-RU et du programme Action Coeur de Ville.

Le développement économique urbain

La ville de Sarrebourg est le pôle économique attractif de Moselle Sud. Celui-ci s'est considérablement renforcé depuis 2013, dans plusieurs secteurs de l'agglomération.

La zone économique des ***« Terrasses de la Sarre »***, au Sud, est arrivée aujourd'hui à son terme.
Elle est complétée depuis trois ans, par le lotissement d'activités de la ***« Porte des Vosges »***, de l'autre côté de la RN 4, le long de la route de Hesse.
Ce site est occupé aujourd'hui par une plateforme logistique d'un distributeur allemand.
Dans quelques mois, ce quartier sera complété par un commerce alimentaire et une station-service.

A l'Est de Sarrebourg, le lotissement commercial des ***« Rives de la Bièvre »*** est en grande partie terminé. Cette année, une plateforme automobile avec station de lavage, ainsi qu'une extension d'une aire de stationnement d'un magasin alimentaire, ont été réalisées.

Ce pôle économique Est sera complété par le lotissement artisanal ***« Artisar »***, le long de l'avenue Gérôme. Une première activité dédiée aux loisirs intérieurs ouvrira prochainement, impasse du Général de Maud'Huy. Elle sera accompagnée de près par un fabriquant de matériel de loisirs et par un nouveau garage automobile.

Environnement

Depuis plus de 10 ans, notamment lors de la mise en place d'un Agenda 21 local, l'empreinte écologique et environnementale est particulièrement prise en compte sur notre ban communal.
Sarrebourg est une commune écologique qui s'attache à la protection de la biodiversité.

Notre commune applique depuis 2013 un Plan Local d'Urbanisme Durable, en adéquation avec les dernières évolutions législatives issues du Grenelle de l'Environnement de 2009.

Par exemple, le PLU actuel prend en compte les trames bleues du territoire, formées par les cours d'eau et sites humides. Il a conservé un corridor écologique le long de la Sarre, et son milieu humide l'accompagnant, traversant le territoire du Nord au Sud, marquant une frontière physique entre le Sud sarrebourgeois historique et le Nord regroupant les quartiers résidentiels du Winkelhof et de Hoff.
Le PLU a, en outre, récemment intégré les risques connus d'écoulement des eaux, et de remontées hydriques lors des fortes pluies. Il limite désormais le cadre des constructions et installations le long des axes de ruissellements, dans les cuvettes humides et le long de la Bièvre ; ceci pour réduire au maximum les impacts sur le milieu urbain en cas d'intempéries.

Le PLU intègre également les trames vertes, constituées par une continuité des prairies, espaces agricoles ou boisés. Ces trames sont formées par exemple par la ripisylve le long de la Sarre, au centre du territoire, par la continuité du boisement des forêts communales et domaniales à Hoff, par la préservation des espaces agricoles sur les coteaux de Hoff, rendus inconstructibles dès 2013.

Dans le milieu urbain, la municipalité projette de renforcer le tissu végétal dans les espaces publics. Le projet de requalification des ilots du centre-ville propose, par exemple, de remplacer en grande partie l'aire de stationnement de la place des Cordeliers par un parc urbain.
La nouvelle aire de stationnement du Faubourg Porte de France a été traitée en parking paysager où de nombreux arbres ont été plantés l'hiver dernier.

Dans l'éco-quartier Gérôme, le cours des Manèges, place centrale de ce nouveau quartier, deviendra d'ici 2022, une place verte, où la végétation sera dominante.
Les terrains qui seront urbanisés dans des tranches ultérieures, seront aménagés dans l'attente en éco-parc urbain, avec de vastes prairies urbaines, des haies arbustives. Un parcours piétonnier vert reliera le quartier des Oiseaux au centre-ville. Un espace bucolique de pique-nique sera aménagé sur le belvédère de l'éco-quartier, avec une vue sur le massif des Vosges.

Sur les 27 ha de la ZAC du Winkelhof, 13 ha ont été conservés en espaces naturels. Des bosquets arbustifs ont été conservés, renforçant la trame verte dans ce quartier. Des espaces prairiaux ont été reconstitués, dont l'entretien a été confié à un exploitant agricole. D'ici plusieurs mois, un réseau de chemins ruraux sera reconstitué dans ce secteur.

Enfin, la commune a terminé cette année une étude écologique d'inventaire, sur la zone naturelle des prairies calcaires du Haut des Pigeons. Cette ancienne carrière abandonnée, aux terrains calcaires, accueille plusieurs espèces végétales (orchidées) ou animales (pies grièches) intéressantes et protégées. Ce site constitue un espace naturel d'intérêt local.

Les résultats de cette étude permettront à la commune de définir le mode de gestion et d'entretien à conduire dans cette zone : valorisation du site, aménagement d'un sentier pédagogique...

Propreté et fleurissement

Fleurir notre commune, valoriser nos espaces verts et nos rues, en les gardant propres et agréables est une marque de respect tant pour les Sarrebourgeois que pour l'accueil de nos visiteurs.
C'est une volonté forte de la municipalité que d'offrir aux Sarrebourgeois un cadre de vie agréable.

Le service des espaces verts et du fleurissement s'attache à embellir nos espaces publics dans le respect de l'environnement et de la biodiversité et de nombreux habitants fleurissent eux aussi leurs balcons, jardins et façades. Ils contribuent ainsi à l'embellissement de notre ville et à en améliorer l'accueil. Merci à eux.

Le service « espaces verts » intervient sur les 63,8 ha de notre patrimoine municipal. 19 agents sont chargés d'entretenir 167 points d'intervention sur notre commune (parcs, jardins, espaces naturels, cimetières, accompagnements de voirie et de bâtiments...). Ils sont chargés du fleurissement, surveillent les 1 850 arbres répertoriés sur la commune et assurent le désherbage de 90 kilomètres de voirie.

Les serres municipales produisent 127 832 plantes en pot : 125 variétés de fleurs annuelles, 31 variétés de bisannuelles, 80 variétés de vivaces et aussi des chrysanthèmes pour la Toussaint et plus de 9 200 bulbes d'automne. Le service assure également l'entretien de 142 tombes aux cimetières (contrats).

La municipalité s'engage pour une ville propre

Dans le cadre du programme ***Action Cœur de Ville,*** dont l'un des objectifs est de renforcer l'attractivité de notre centre-ville, la municipalité a clairement annoncé sa volonté de renforcer ses actions pour une ville propre.

Pour y parvenir, le maire réunit régulièrement les responsables de la propreté et des espaces verts pour fixer les objectifs et vérifier sur le terrain l'état d'avancement des différentes actions engagées.
Sur le terrain, l'équipe propreté a été recomposée, elle comprend dorénavant 6,5 personnes qui assurent le service tous les jours en centre-ville et dans les quartiers. Cette équipe sera dotée de matériel nouveau, plus performant, qui permettra d'assurer également l'entretien des caniveaux et le nettoyage des surfaces.
Cette équipe assure aujourd'hui le ramassage de plus de 80 poubelles en ville et cela parfois plusieurs fois par jour.

L'action des services doit être menée avec rigueur et régularité mais, si nous voulons réussir le programme ***Action Cœur de Ville***, il faut également une mobilisation forte des habitants.
Une ville propre, c'est une ville agréable à vivre, pour les touristes, pour les consommateurs mais aussi pour chaque Sarrebourgeois.
Chacun doit agir et être un acteur de cette ville propre : en évitant de jeter des mégots et des détritus par terre, en ramassant les déjections canines, en ne laissant pas devant chez soi des poubelles ou des sacs plusieurs jours avant ou après le ramassage.... Nous recommandons aussi à chacun d'assurer l'entretien devant sa maison ou son immeuble, sur son trottoir... Les actions de chacun embelliront notre ville et nos espaces communs.

Notre objectif :
que Sarrebourg soit une ville propre, dont nous soyons fiers !
Ensemble pour une ville propre !

Intercommunalité

Le très haut débit arrive chez vous !

Le déploiement de la fibre optique est actuellement en cours sur la ville de Sarrebourg. Après 4 mois de travaux, une étape importante a été franchie le 25 septembre 2020 avec la pose du nœud de raccordement optique à l'arrière du centre socioculturel à Malleray. Cet équipement de 29 tonnes permettra dans quelques mois de donner accès aux services de très haut débit à l'ensemble des Sarrebourgeois. La commercialisation est prévue pour juillet 2021. Aujourd'hui, uniquement le fournisseur d'accès internet Orange est présent sur le territoire. Courant 2021, SFR et Bouygues prévoient d'offrir leur service sur le réseau.

Comment raccorder votre logement à la fibre optique ?

Durant la période des travaux, Moselle Fibre raccordera votre logement si vous en avez fait la demande au préalable. Des réunions publiques seront également organisées pour vous informer des aspects techniques et pour vous communiquer des renseignements sur les possibilités d'abonnements.

Si vous n'effectuez pas les démarches pour être raccordé par Moselle Fibre, le fournisseur d'accès auprès duquel vous souscrirez un contrat pour bénéficier des services de Très Haut Débit raccordera votre habitation sans frais.
Informations : Moselle Fibre au 06 22 20 93 21 ou à l'adresse mail : contact@moselle-fibre.fr

Ainsi, en juillet 2021, l'ensemble du territoire communautaire bénéficiera de la fibre optique dont l'installation aura nécessité 25 000 prises. La Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud participe à ce projet à hauteur de 400€ par prise.

Chiffres clés pour la création de la plaque de Sarrebourg :

- 4 communes concernées : Sarrebourg, Buhl-Lorraine, Réding et Hommarting,
- 9 000 prises,
- 1 nœud de raccordement optique,
- 23 points de mutualisation,
- 180 km de câble.

Déplaçons-nous à vélo !

La CCSMS a lancé en 2020 la réalisation d'un schéma cyclable pour développer la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens. En partenariat avec les communes de Sarrebourg et Réding, elle va candidater à l'Appel à Projets « Continuités Cyclables » afin d'obtenir les financements pour réaliser un itinéraire sécurisé.
Cet itinéraire permettrait de relier les principaux lieux attractifs qui génèrent de nombreux déplacements (le centre-ville et la gare de Sarrebourg, la cité scolaire Mangin, les zones commerciales, la gare de Réding ...) via une traversante Est-Ouest de 5 kms.

Optez pour l'autopartage !

La CCSMS, en partenariat avec l'opérateur Citiz, a mis en place un service d'autopartage à Sarrebourg. L'autopartage vous permet de louer une voiture en libre-service de manière occasionnelle tous les jours et à toute heure. Le service est facturé à l'heure et au kilomètre parcouru et comprend tous les frais du véhicule (carburant, assurance), sans se soucier de sa logistique (entretien, nettoyage...).
Deux stations, à la gare et à la mairie de Sarrebourg accueillent chacune un véhicule en autopartage.
Lancé le 16 septembre 2020, ce service est destiné aux particuliers et aux entreprises pour pallier au besoin ponctuel d'un véhicule. Ainsi, une voiture dédiée à l'autopartage peut remplacer jusqu'à 9 véhicules et permet de libérer des places de parking. Pratique, économique et écologique, l'autopartage répond à vos besoins de déplacement tout en maitrisant votre budget et en réduisant l'émission de gaz à effet de serre.
Exemple tarifaire d'utilisation du service :
Pour un entretien d'embauche ou une visite professionnelle : 2h de location + 15km parcourus = 9,55€.

Comment louer une voiture d'autopartage ?

- 1 - **Inscrivez-vous** sur le site internet (https://grand-est.citiz.coop/adhesion) pour obtenir une carte d'abonnement et vos identifiants.
- 2 - **Réservez le véhicule** de votre choix à l'avance ou à la dernière minute (en ligne, par téléphone ou via l'application mobile Citiz).
- 3 - **Accédez à la voiture réservée** 24h/24 et 7j/7, avec votre carte d'abonné ou via votre smartphone avec l'application mobile Citiz.
- 4 - **Remettez le véhicule à sa station initiale une fois votre trajet terminé.**

En utilisant Citiz, vous rejoignez le réseau national comptant plus de 1500 véhicules dans 110 villes en France dont 35 dans le Grand Est.

Vie scolaire

Les effectifs de nos écoles

- **Juin 2020 :** **768 élèves (316 en maternelles, 452 en élémentaires)**
- **Septembre 2020 :** **783 élèves (311 en maternelles, 472 en élémentaires)**

L'année 2020 aura été marquée par la gestion du COVID. Les écoles furent fermées durant la période du confinement et ce jusqu'au 12 mai sur la décision du Président de la République.
La Ville, qui assure la mise à disposition des locaux a, en partenariat avec l'Education nationale, mis en place des normes et procédures sanitaires permettant d'accueillir enfants, enseignants et personnels des écoles dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.
Il a fallu organiser l'accueil des enfants et la circulation dans et aux abords des écoles, équiper les écoles en matériel de désinfection, nettoyer les classes et les locaux plusieurs fois par jour, apprendre aux enfants les gestes barrière et les protocoles à respecter, organiser les récréations et les repas (tirés du sac dans un 1er temps)...
L'accueil des enfants des petites et moyennes sections de maternelles n'a, quant à lui, pas repris avant les vacances d'été. Le transport n'a pu être assuré face aux difficultés à réaliser la distanciation physique exigée par le protocole sanitaire.

Les enfants des personnels indispensables ont, quant à eux, bénéficié d'un accueil, dès le début du confinement. Mis en place par la collectivité à l'espace Primevères, en étroite collaboration avec l'Inspection de l'Education nationale et le centre hospitalier St Nicolas, il fonctionnait 7j/7 24/24h avec des enseignants volontaires, du personnel municipal et du personnel de l'hôpital.

Le 15 mai dernier, monsieur Jean-Marc HUART, recteur de l'académie de Nancy-Metz et monsieur Olivier COTTET, directeur académique des services de l'Education nationale, accueillis par le maire, visitaient l'école Pons Saravi. Ce fut l'occasion pour eux de constater la bonne application des mesures sanitaires et saluer l'action de la municipalité et l'excellent partenariat entre la Ville, l'Education nationale et le centre hospitalier.

Pour la rentrée de septembre 2020, les enfants ont été particulièrement heureux de reprendre le chemin de l'école et ce, malgré les contraintes liées au protocole sanitaire, rigoureusement appliqué durant le temps scolaire et périscolaire pour préserver la santé des enfants, des enseignants et de tout le personnel impliqué dans la gestion des écoles.

L'accueil périscolaire et la restauration ont repris
Le matin, accueil dans les écoles dès 7h30 ; le midi, repas pris au centre socio culturel pour les enfants scolarisés à l'école des Vosges maternelle et élémentaire, et à l'ESAT pour les autres écoles et après la classe, accueil à l'espace Primevères jusqu'à 18h30.
Le transport des enfants à l'ESAT le midi et vers l'espace Primevères le soir est à nouveau assuré.

L'accueil de loisirs du mercredi a repris
Depuis le 2 septembre 2020, les mercredis loisirs proposent plusieurs formules d'accueil à l'espace Primevères :
La journée complète (7h30-18h15), la matinée avec repas (7h30-13h15), la matinée sans repas (7h30-12h15), l'après-midi avec repas (12h30-18h15) et l'après-midi sans repas (13h30-18h15).
Sont proposés : jeux, bricolages, sorties « nature et découvertes », cinéma, rencontres intergénérationnelles, ateliers cuisine, jardin pédagogique... Les repas sont pris sur place, et livrés par l'ESAT.

Les centres de loisirs des petites & grandes vacances proposent 11 semaines d'activités pour les 3-11 ans.

L'accueil a été assuré à l'espace Primevères, de 7h30 à 18h15 (activités variées de 8h30 à 17h). Inscriptions à la semaine ou pour 4 jours (tarifs selon quotient familial). En raison de la crise sanitaire, les activités ont été organisées par groupe de 10, chaque cession étant limitée à 30 enfants maximum. 11 semaines d'activités avec des jeux, des spectacles, de la danse, de la magie, du sport, du bricolage, des découvertes, une semaine musicale...tout en respectant le protocole sanitaire et les règles d'hygiène.

Nouveauté pour cette rentrée 2020, la mise en place d'un portail périscolaire, service de proximité pour faciliter les démarches au quotidien. Réserver, inscrire ses enfants et payer est désormais possible en ligne.
Ce portail facilite et assouplit les démarches des parents en leur donnant accès au dossier de leur enfant à tout moment.

Une programmation culturelle jeune public

Tout au long de l'année scolaire, les élèves des écoles maternelles et élémentaires de Sarrebourg bénéficient d'une programmation culturelle spécialement conçue pour eux et adaptée à leur niveau scolaire. Elle est élaborée par le service éducation de la Ville, en partenariat avec des associations culturelles, le musée, la bibliothèque et les différentes structures locales ; elle enrichit le programme pédagogique des enseignants et permet aux enfants de découvrir des univers et des modes d'expression originaux, d'une grande richesse et tournés sur le monde.

Au programme :

- du théâtre par des compagnies professionnelles.
- du cinéma avec CinéSar qui, en collaboration avec les enseignants, élabore chaque année une sélection de films projetés dans le cadre de Ciné-junior.
- de la musique avec des activités éducatives musicales proposées par l'association des Rencontres Musicales de Saint Ulrich et par le CRIS.
- des animations : au musée autour de notre histoire et de notre patrimoine, à la bibliothèque autour d'expositions complétées par des ateliers pédagogiques...

Programme interrompu en fin d'année pour raison de crise sanitaire.

1h 53min Aventure, Famille

RÉALISATEUR
Nicolas Vanier

INTERPRÈTES
Louis Vazquez
Jean-paul Rouve
Mélanie Doutey
Frédéric Saurel
Liou Fogli

Ce film vous est présenté en VERSION FRANÇAISE

RÉSUMÉ
Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, adolescent obnubilé par les jeux vidéos, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. Pourtant, père et fils vont se rapprocher autour d'un projet fou : sauver une espèce en voie de disparition, grâce à l'ULM de Christian ! Commence alors un incroyable et périlleux voyage...

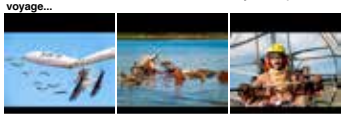

C.C.A.S.

Le CCAS (centre communal d'action sociale) est un établissement public autonome, qui s'appuie sur la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Le CCAS accueille, renseigne et accompagne les familles, les personnes âgées et/ou vulnérables.

En 2020, l'équipe du CCAS a plus que jamais été mobilisée et elle s'est particulièrement impliquée dans la gestion de cette période de crise sanitaire, notamment en maintenant le lien avec les personnes particulièrement exposées, fragiles et isolées. De nombreux seniors sarrebourgeois ont ainsi été contactés (ceux dont les coordonnées téléphoniques étaient renseignées) afin de prendre de leurs nouvelles. Chaque appel a eu pour but de s'assurer de l'état de santé de la personne, de son niveau d'autonomie, de la présence de famille ou d'amis à proximité, de ses besoins en courses ou médicaments, tout en communiquant les informations et actualités du moment (commerces ouverts, rappel des consignes sanitaires, attestation de sortie…). De manière générale cette « veille » est organisée tout au long de l'année (canicule…) afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites sur ce registre.
Le CCAS a également assuré la coordination avec les associations locales et, avec l'appui de commerçants et artisans locaux, assure des services de livraison de courses et d'aide à la personne.

Il est aussi à noter que lors du confinement, outre l'action du CCAS, des associations locales ont apporté une aide précieuse aux Sarrebourgeois, entre autres les Restos du Cœur qui ont continué à distribuer l'aide alimentaire et l'association Jeunesse en action qui s'est chargée de faire les courses pour les personnes âgées et/ou isolées et qui a également proposé de l'aide alimentaire via son épicerie sociale. Merci à eux.

Jasmina DIZDAREVIC

L'équipe du chantier d'insertion avec l'agence CRIT

Petite enfance et aide aux familles

l'Ile aux Trésors, multi-accueil accueillant les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans.

Le multi-accueil a accueilli les enfants de personnel prioritaire durant la première période de confinement ; il a depuis repris une activité normale. En 2019, le multi-accueil accueillait en moyenne 121 enfants par mois et 92 140 heures de garde étaient effectuées par le personnel ; 53 583 en 2020, avec en moyen 73 enfants par mois.
2020 marque aussi la mise en place d'un portail permettant aux familles d'inscrire leurs enfants en ligne.

Le relais parents assistantes maternelles (RPAM)

Géré par le CCAS, ce service rayonne désormais sur tout le territoire de la Communauté de communes. L'activité a été maintenue durant la période Covid (sauf les animations) et l'accompagnement des assistantes maternelles a été renforcé pendant la crise sanitaire.

Seniors

Le traditionnel séjour proposé dans le cadre de « Seniors en vacances » a, bien entendu, été reporté pour cause de Covid.
Destiné aux retraités à revenus modestes, ce séjour à prix réduit (initiative de la Ville de Sarrebourg, avec une aide financière de l'ANCV et de la CARSAT Alsace Moselle) a été reporté à l'année prochaine.

Report également des ateliers « bien vieillir »
Des ateliers « équilibre et prévention des chutes » et « bien vieillir, découverte d'activités physiques pour seniors retraités » seront reprogrammés l'année prochaine si la situation le permet.

Insertion sociale et professionnelle

Le CCAS assure la gestion d'un chantier d'insertion « espaces verts » ainsi qu'un chantier d'insertion « petite enfance ». L'objectif de ces chantiers d'insertion est d'offrir à des personnes sans emploi et en difficulté dans leurs recherches, un accompagnement individualisé autour d'un projet professionnel pour l'accès à un emploi durable. Elles sont employées en CDDI pour une durée de travail hebdomadaire de 20h par semaine.
Le chantier « espaces verts » assure essentiellement le débroussaillage et le nettoyage de nos espaces verts.
Le chantier « petite enfance » accueille deux personnes au multi-accueil; l'une intervenant auprès des enfants, la seconde assurant des travaux d'entretien des locaux et des équipements.
L''accompagnement socio professionnel est assuré par Jasmina DIZDAREVIC, éducatrice spécialisée licenciée en psychologie, arrivée le 1er juillet ; l'encadrement technique au quotidien étant assuré par Philippe HENCHES pour les « espaces verts » et par Karine STENGER, directrice du multi-accueil et son équipe.

Pour accompagner le personnel du chantier dans sa recherche d'emploi, le CCAS a organisé, le 7 février dernier, une rencontre avec l'agence intérimaire CRIT ; l'occasion de présenter les caractéristiques et les atouts du travail intérimaire et aussi de proposer des emplois.

L'équipe d'accompagnement du chantier d'insertion en visite aux serres

Parcours Chagall

Musée du Pays de Sarrebourg et Chapelle des Cordeliers

Une année autour du thème de l'adaptation pour le Parcours Chagall !
Comme de nombreux établissements publics, il a été confronté à deux fermetures administratives pour cause de crise sanitaire.
L'équipe s'est adaptée et le travail a été organisé pour répondre aux contraintes sanitaires et préparer les aménagements nécessaires à l'accueil du public en toute sécurité.
Ces périodes de fermeture ont aussi été mises à profit pour mettre à jour un certain nombre de protocoles, notamment le plan de sauvegarde des biens culturels, le protocole incendie, la saisie de notices d'oeuvres....ainsi que l'actualisation des documents de communication rendus obligatoires et/ou obsolètes par la crise sanitaire et l'annulation de nombreux événements et activités.

Les réouvertures au public se sont accompagnées de plans de reprise avec mise en place d'un protocole sanitaire strict : sens de visite, panneaux informatifs, désinfection des locaux, sécurisation des collections et des produits boutique, renforcement des consignes sanitaires...

Les activités et animations ont été, pour certaines annulées et/ou reportées (Journées des métiers d'art, Nuit européenne des musées, Journées nationales d'archéologie...) et pour d'autres, reprogrammées (exposition temporaire, accueil de groupes scolaires, animations jeune public...).
En 2020, le Parcours Chagall aura accueilli 7000 visiteurs (16 720 en 2019 !).

LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Le Musée du Pays de Sarrebourg a été contraint de reporter l'exposition temporaire ***« Romains des villes, Romains des champs »*** initialement prévue en juin 2020. Elle a ainsi été remplacée par l'exposition temporaire ***« Meisenthal : techniques, verre et création »*** dont les œuvres étaient en dépôt au Musée du Pays de Sarrebourg.

Meisenthal : techniques, verre et création
du 7 juillet 2020 au 28 février 2021
A partir des collections du Musée du verre et du cristal de Meisenthal actuellement fermé pour rénovation, il a été proposé une découverte des techniques du verre et des productions de manufactures lorraines ; mais également une découverte de quelques exemples d'utilisation des techniques verrières à des fins artistiques dans des œuvres Art nouveau ou contemporaines. Transparence, couleurs et diversité des formes...

La présentation des outils et techniques du verre chaud mais aussi de décor à froid permettront d'introduire l'exposition. Il a été proposé quelques pièces tout en diversité de formes et de couleurs provenant de verreries régionales : Meisenthal bien sûr mais aussi Goetzenbruck, Vallerysthal, Baccarat, Saint-Louis ou Lalique. L'exposition a été aussi l'occasion d'exposer quelques pièces produites à Sarrebourg.

Les visiteurs ont pu découvrir des oeuvres verrières, notamment celles d'Émile Gallé, de Désiré Christian et d'Eugène Kremer, mais aussi celles des artisans et artistes du Centre International d'Art Verrier de Meisenthal des XXe et XXIe siècles.

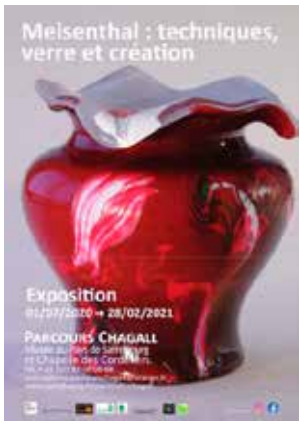

Les aventures des boules de Noël de Goetzenbruck et Meisenthal
du 14 novembre 2020 au 10 janvier 2021
Avec la présentation de Magma la boule de Noël Meisenthal 2020 !

Musée du Verre de Meisenthal
Magma, boule 2020

Collaboration à l'exposition temporaire « Chagall, Le passeur de lumière »
Du 21 novembre 2020 au 15 mars 2021
La tapisserie « La Paix » d'après Marc Chagall a quitté temporairement sa place au Musée du Pays de Sarrebourg pour être exposée au Centre Pompidou-Metz à l'occasion de l'exposition « Chagall, Le passeur de lumière ». En remplacement, le Musée expose deux autres tapisseries d'Yvette Cauquil-Prince d'après Marc Chagall : ***Les Arlequins et le Paysage méditerranéen.***

Les Arlequins
© Tapisserie réalisée d'après une œuvre originale de Marc Chagall. Maître d'œuvre Yvette Cauquil-Prince ADAGP, Paris 2020. Crédit photographique : ©archives Yvette Cauquil-Prince.

Nathalie Schluck, restauratrice textile examinant la tapisserie ***« La Paix »***.

A l'occasion du décrochage de la tapisserie ***« La Paix »*** pour son prêt au Centre Pompidou-Metz, une opération de conservation préventive est réalisée. Un nouveau système de suspension renforcé est mis en place pour assurer la sécurité de la tapisserie.

MANIFESTATIONS *(entre autres)*

***Parures ailées*, stage pour adultes les 1er et 2 février 2020**

Dans le cadre de l'exposition « Amours, Sèvres et Niderviller », l'artiste contemporaine, Rose-Marie Crespin, a animé un stage de pratique artistique sur le thème du sentiment amoureux ou amical.

***Fête des Grands-mères*, animation, dimanche 1er mars 2020**

A l'occasion de la fête des Grands-mères, le Musée du Pays de Sarrebourg a proposé une animation en famille pour réaliser des anges ou petits personnages ailés sortis de leur imagination. Une animation en partenariat avec des commerçants du Pays de Sarrebourg (fleuristes, chocolatiers, ...).

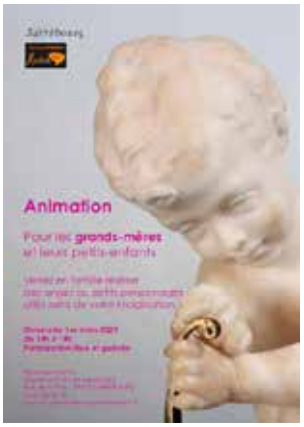

***Journées européennes du patrimoine*, 19 et 20 septembre 2020**

Comme chaque année, le Parcours Chagall a participé aux Journées européennes du Patrimoine. Les visiteurs avaient accès gratuitement à la Chapelle des Cordeliers ainsi qu'au Musée du Pays de Sarrebourg. Malgré la situation sanitaire critique, les visiteurs étaient au rendez-vous pour admirer les collections permanentes et temporaires.

Parcours Chagall *(suite)*

Festival Bêtes et sorcières

Du 17 octobre au 1er novembre 2020
Les citrouilles et toiles d'araignées se sont emparées du Musée du Pays de Sarrebourg. « Bêtes et sorcières » était proposé par Moselle Attractivité, des activités pour jeune public autour de Halloween.

JEUNE PUBLIC

Pour un respect des nouvelles consignes de sécurité sanitaire, le service des publics a revu et adapté les activités proposées. Les activités pour les enfants ont repris dès la réouverture, ainsi les 6-12 ans sont allés à la découverte du Parcours Chagall de manière ludique avec jeu de piste, ateliers et nouvelles expériences....

L'Atelier du Musée
Autour de différents thèmes, les enfants dès 8 ans, découvrent et abordent les collections et les expositions du musée tout en s'amusant.

Les vacances au musée
La mythologie grecque a pris vie au musée !
Les enfants ont ainsi pu interpréter, le temps de trois après-midis, les rôles phares de la pièce « Une pomme de discorde » en donnant vie à Pâris, Vénus, Junon et Athéna.

Moselle jeunesse
Autour du graffiti, les artistes en herbe ont illustré les vitres de la salle de conférence du Musée du Pays de Sarrebourg.

L'accueil des scolaires
Le Musée accueille tous les ans des classes de différents niveaux allant de la maternelle à la terminale. Une palette d'activités, adaptées au niveau des classes, est proposée pour explorer les collections et les expositions. Visites et ateliers permettent d'aborder des thèmes tels que le travail de l'archéologue, la vie quotidienne au temps des gallo-romains, Sarrebourg au Moyen Âge, le modelage de fleurs en porcelaine, la réalisation d'un vitrail et d'une tapisserie...
Des projets sont également développés pour les scolaires en difficulté et l'accueil des adolescents (SEGPA, classes DIMA, ...).

Classe culturelle
Une classe culturelle, animée par Rose-Marie CRESPIN autour de l'exposition temporaire « Amours, Sèvres et Niderviller », a été proposée à trois écoles élémentaires de Sarrebourg (Vosges, Hoff et Bellevue).

ACQUISITIONS

CHAGALL

L'association des Amis des Cordeliers a généreusement enrichi pour le Musée du Pays de Sarrebourg, la série de lithographies « Vitraux pour Jérusalem » d'après Marc Chagall. Neuf nouvelles lithographies viennent compléter cette série limitée, numérotée.

Mme CRESPIN et sa classe culturelle

NIDERVILLER

Deux nouvelles pièces de la manufacture de Niderviller, acquises par préemption en vente aux enchères rejoignent les collections. Une statuette de loup pris au piège ; sculpture animalière de Niderviller se trouvant rarement en collection publique. Une tasse et sa soucoupe à décor de « scènes galantes » d'une qualité d'exécution exceptionnelle. Toutes ces pièces sont en faïence polychrome émaillée, du XVIIIe siècle.

Les périodes de fermeture au public du Parcours Chagall ont été l'occasion de mener un travail de fond et de valorisation sur les collections du musée, notamment le récolement des collections, la mise en ligne des notices sur le site Internet des Musées du Grand Est, la gestion de la documentation sur les collections et la préparation de l'intervention en conservation préventive sur la tapisserie ***« La Paix »***.

Bibliothèque municipale

En 2020, avec trois mois de fermeture durant la période de confinement ainsi que des mesures sanitaires limitant toujours l'accueil du public, le bilan de l'année est quelque peu morose.
Il est toutefois à noter que 217 nouveaux inscrits s'ajoutent aux 6 411 fidèles lecteurs de la bibliothèque municipale de Sarrebourg et le public, bien que prudent, revient doucement et reprend ses habitudes de lecture.

En quelques chiffres, la bibliothèque c'est :

102 000 documents
8 227 visiteurs cette année (**16 000** en 2019)
28 046 prêts de documents (**42 000** en 2019)
6 654 personnes y sont inscrites (+ 224 par rapport à 2019)
759 scolaires ont été accueillis cette année (+ de **1 000** l'année dernière)
258 connexions internet

L'année 2020 marquait les 40 ans de la bibliothèque municipale.
En effet, c'est en 1980 que la bibliothèque s'installait dans ses locaux actuels, l'ancien hôtel de Saintignon, qui abritait jusqu'à cette date le centre des impôts.
Inaugurée par Pierre Messmer en janvier 1980, elle abrite aussi aujourd'hui un espace particulier dédié à la bibliothèque privée que monsieur Messmer légua à la Ville de Sarrebourg.
Appelé Collection Messmer, cet espace rassemble des ouvrages rares et précieux d'une infinie richesse.

La bibliothèque est aussi un lieu de culture, de création, d'échanges et d'expositions, animé tout au long de l'année.

Des spectacles, concours, ateliers...

Un concours de photos sur le thème ***« Avec un bon livre, on ne dort jamais seul »*** ; une dizaine de lecteurs et le Conseil municipal des enfants récompensés pour leur participation.
Une BD-concert d'anticipation « **[18.56]** » par **Aahlex** présentée dans le cadre de la Nuit de la lecture.

Le traditionnel ***marché du livre d'occasion*** lors des **Journées européennes du patrimoine** avec l'association Le **Coeur au pied**, et un beau concert des **Deux Elles** qui a enchanté les jeunes et les moins jeunes.

Des expositions

- ***« Iran »***, de très belles photographies de **Michel Domowicz**, du 28 février au 31 juillet 2020.
- ***« J'veux du cuir : la reliure dans tous ses états »*** en Collection Pierre Messmer, prolongée jusqu'en 2021 avec les ateliers ébru (ou papier marbré) pour les scolaires avec la plasticienne **Zeynep Kog**.

L'heure du conte

Bimensuelle cette année : le 2e mercredi du mois, **Joëlle** invite les enfants à entrer dans les mondes imaginaires avec ses histoires pleines de fantaisie et, le dernier mercredi du mois, c'est **Blandine** qui accueille les enfants dans le cadre de ***« Lire et faire lire »***, en partenariat avec **Amnesty international.**

Le café littéraire qui fête ses 10 ans !

En septembre 2010, les premiers participants du ***café littéraire*** se réunissaient pour la première fois et posaient les bases d'un rendez-vous qui réunit chaque mois entre 12 et 20 personnes.

Une belle aventure qui se poursuit autour de thèmes, d'auteurs, d'œuvres... toujours dans une belle ambiance, avec quelques temps forts : ***une marche à la découverte de la nature environnante*** avec **Maguy** du Club Vosgien, ***un buffet littéraire*** avant la pause estivale, la visite de l'Assemblée nationale avec Monsieur le maire ou encore un café littéraire associé au Festival de musique baroque.

Le Cercle des lecteurs

Une dizaine de lecteurs compose ce comité de lecture qui participe à la sélection des ouvrages qui enrichiront les rayonnages de la bibliothèque.

Les archives municipales

Les archives municipales ont pour mission de conserver les documents municipaux.
Collectés, inventoriés et classés, ces documents peuvent être communiqués au public (privés, chercheurs...) ou être utilisés pour des expositions ou l'édition d'ouvrages.
C'est un travail de mémoire et de valorisation de notre patrimoine, primordial pour la transmission de notre histoire et de notre culture.

En 2020, les archives municipales sont intervenues pour :

Le traitement des objets et diplômes de l'Harmonie municipale.
La rénovation du local de l'Harmonie municipale de Sarrebourg, durant l'été, a été l'occasion de verser et d'inventorier les trophées et diplômes de cette association municipale plus que centenaire. Ainsi, la bannière de l'harmonie municipale qui date de 1893 a rejoint les réserves du musée.

La réalisation de l'exposition *« Meisenthal : techniques, verre et création »* au musée du pays de Sarrebourg.
Les archives ont activement participé à la recherche et au prêt d'objets pour l'exposition.
La sortie du livre de Frédéric Turpin, ***Pierre Messmer le dernier gaulliste*,** aux éditions Perrin en février 2020.
A travers cet ouvrage, ce sont entre autres les archives du premier ministre et ancien maire de Sarrebourg, conservées dans nos locaux rue de la paix, qui ont été étudiées par l'auteur.

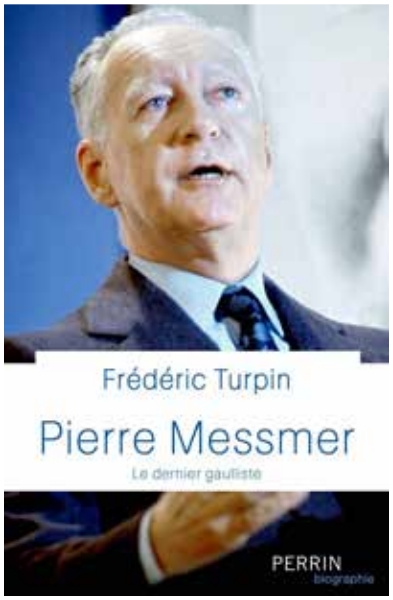

Le déplacement de la plaque mémorielle en hommage aux victimes civiles et militaires de la Seconde Guerre Mondiale, rue de l'Auvergne.
En 2012, à l'initiative de Laurent Guillet, auteur du livre ***« Il s'appelait Joseph »*** retraçant le parcours de son grand-oncle Joseph SANTERRE prisonnier de guerre à Sarrebourg puis décédé en Europe de l'Est, une plaque mémorielle rendant hommage aux prisonniers de guerre était implantée rue de l'Auvergne à Malleray (près de l'école des Vosges). Cette année, cette plaque a été déplacée de quelques mètres pour lui offrir plus de visibilité.
Un jeu de piste historique a également été conçu autour de l'itinéraire de Joseph Santerre à travers l'Europe ; Sarrebourg étant la ville étape numéro 2. Les participants valident leur passage dans chacune des 8 villes étapes par l'apposition d'un tampon dans leur carnet de jeu, ce dernier étant disponible à la chapelle des Cordeliers.

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Sarrebourg (CRIS)

Une année en demie teinte pour le CRIS qui a dû annuler bon nombre de ses activités mais s'est adapté aux contraintes de cette crise sanitaire.

L'incontournable Concert des Professeurs a eu lieu en février, pour le bonheur des élèves et des parents et ce fut le dernier concert de l'année scolaire. En effet, le confinement débuté le 17 mars a contraint d'annuler la programmation prévue en 2020 ; le spectacle annuel de la classe de danse, le traditionnel ***concert de printemps, les Master Class, la fête de la musique*** ainsi que les ***concerts de fin d'année*** scolaire.

Les professeurs ont toutefois tout mis en œuvre pour continuer leur enseignement et suivre leurs élèves, tant au niveau instrumental qu'au niveau formation musicale, en ligne depuis leur domicile.

Le protocole des inscriptions en juin a également été adapté ; les élèves se sont inscrits ou réinscrits en ligne, depuis le site de la Ville. Sur le site, les professeurs ont proposé des présentations d'instruments permettant aux nouveaux élèves de découvrir la palette des cours et des instruments enseignés au CRIS.

Le CRIS a ainsi rouvert ses portes le 7 septembre pour sa rentrée 2020, avec un protocole strict et adapté à la situation sanitaire avec fourniture de gel hydro-alcoolique, entrée et sortie distincte, sens de circulation, port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans, désinfection régulière des locaux...
Une rentrée toutefois marquée par un recul de 9% des inscriptions.

Les examens de formation musicale et les passages en cycle supérieur ont été réalisés en contrôle continu, sauf pour l'obtention de l'unité de valeur (UV) dont l'examen s'est tenu le 12 octobre dernier, réussi par tous les élèves.
Les examens instrumentaux et le passage en cycle supérieur ont été validés lors d'une audition devant jury le 14 octobre dernier ; tous les élèves ont validé leur accès au cycle supérieur.

Lors des deux périodes de confinement, les professeurs ont gardé un contact étroit et régulier avec leurs élèves par Skype, Messenger, mail... ; tous se sont adaptés pour garder le lien et continuer de partager, d'enseigner ou d'apprendre la musique.

Un concert de Noël a été enregistré début décembre par les professeurs ; cette vidéo, diffusée sur le site de la Ville de Sarrebourg, dans les Ehpad et sur Youtube, permet d'apporter un peu de gaieté dans les cœurs de chacun en cette période si particulière des fêtes de fin d'année.

Regard sur la classe de danse...

Pour l'année 2020, le travail des élèves a été axé autour du ballet CARMEN ; œuvre propice à un travail pédagogique diversifié. En effet, les élèves les plus avancés ont été confrontés aux variations de solistes de répertoire et les plus jeunes ont pratiqué au sein d'ateliers la recherche créative de mouvements. Enfin, tous les élèves de tous les âges ont appris à travailler ensemble pour des scènes d'actions communes.

Le travail de ce type de ballet, narratif, a été l'occasion d'aborder avec les élèves une notion importante : la transmission des émotions.
Cet apprentissage n'est pas évident pour les plus jeunes, encore souvent motivés par l'imitation. Mais les enfants ont très vite compris que pour transmettre une émotion, il faut l'éprouver d'abord.
Les élèves ont effectué un travail en profondeur, particulièrement fédérateur entre les différents groupes d'âges.

Le festival international de musique

Initialement prévu du 8 au 14 juillet, malgré le contexte sanitaire et de nombreuses interrogations, le Festival international de musique de Sarrebourg n'a pas été annulé !
Il s'est adapté et a été réorganisé en deux sessions.

Un 1er acte, du 26 au 29 août, au jardin des Harmonies, à l'auditorium et à l'église St Barthélemy.

Sieste musicale avec l'ensemble ***Felicitas*** (flûtes traversières baroques et violoncelle), musique classique avec Jean Sebastien Bach, Richard Wagner, Louis Vierne, Bela Bartok..., **claviers déconcertants** avec Haendel, Telemann...**Claudio Monteverdi**, il canto alla viola da gamba par le ***Comet Musicke Ensemble*** et scène ouverte avec les ***Jeunes symphonistes mosellans.***
Un second acte, le week-end du 16 au 18 octobre
Trois grands concerts donnés successivement par les ***Traversées Baroques*** avec un grand office de vêpres pour une fin d'épidémie de peste à Venise au 17è siècle, puis ***l'Orchestre National de Metz-Lorraine*** avec la 5e Symphonie de Beethoven et enfin l'orchestre de ***La Petite Symphonie*** avec le 2e Concerto pour piano de Beethoven.

Un festival adapté certes, mais d'une très grande qualité.
Il a été particulièrement apprécié par les mélomanes mais aussi par l'ensemble des musiciens participant ayant tout particulièrement remercié les organisateurs pour le maintien du festival et pour l'organisation rigoureuse et efficace malgré un contexte sanitaire perturbant.

CinéSar

CinéSar est un cinéma indépendant membre de la Fédération Nationale des Cinémas Français. Inauguré en 2013, cet équipement culturel n'a cessé d'affirmer sa position d'acteur culturel majeur de notre ville.

2020 aura été une année particulièrement difficile pour le cinéma ; deux fermetures administratives pour cause de crise sanitaire, auront eu raison des bons résultats habituels de CinéSar. En effet, son chiffre d'affaires a diminué de 70 % par rapport à 2019 !

Toutefois, CinéSar a rempli sa mission en proposant une programmation variée pour tous les publics, du divertissement mais aussi de l'éducation à l'image pour le jeune public scolaire.

CinéSar : des films en sortie nationale, des « blockbusters », des films d'auteurs ; mais aussi **des avant-premières**, des **ciné-débats** et l'**accueil de réalisateurs ou d'équipes de tournage.**

CinéSar c'est aussi de **l'opéra, du ballet et du théâtre** en différé, avec des œuvres du programme de l'Opéra Bastille et de l'Opéra Garnier de Paris et la diffusion, en différé également, de **pièces de théâtre** de la Comédie Française.

Classé cinéma d'Art et Essai au label Recherche & découverte Jeune Public pour 2019, CinéSar propose des cycles d'éducation à l'image pour les élèves des classes primaires et secondaires, en s'adaptant aux différents programmes d'enseignement notamment pour les collégiens et lycéens.

CinéSar c'est aussi des **offres tarifaires attrayantes** avec ***Les Jeudis Sympa*** tous les 2e jeudis du mois (hors vacances scolaires) au tarif unique de 5,60€ la séance.

Un cinéma à l'écoute de son public !

49 188 entrées (170 756 en 2019)
3 796 scolaires (11 928 en 2019)
152 films diffusés (309 en 2019)
2 901 séances programmées (6 018 en 2019)

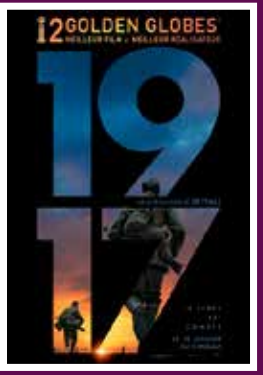

Théâtre

Une programmation allégée suite à la COVID, mais toujours de l'impro, du théâtre de boulevard, de l'humour... et un festival de théâtre très attendu par le public, jeune et moins jeune !

De l'improvisation avec la ***Compagnie Sans Diego (ex SADIC),*** la reprise de la pièce ***Et pendant ce temps Simone veille par les Tréteaux,*** pièce reprogrammée suite à son succès et enfin ***Ciel ma belle-mère !*** Cette pièce de Feydeau, truculente et antimorosité, mise en scène par Luq Hamett, a rassemblé sur scène des comédiens de talent tels que David Martin, Nadège Lacroix, Gwénola De Luze... et un phoque !

Et, en octobre le Festival de théâtre Sarrebourg en scène fêtait sa 15e édition !

Du 21 au 25 octobre 2020, était proposée au public une programmation très éclectique et toujours à petits prix !

TRÉSORS DU MONDE, un spectacle famille, un voyage à travers des contes et des instruments de musique du monde entier, par la **Cie En Musique**.

DANS TOUS MES ÉTATS, une conférence-one woman show percutante et drôle par **Laura GUILMET**.

QUI EST ALEX GRANDVILLE ?, une comédie dramatique par le **Théâtre D'Y Voir**.

ESTHER MILON, auteure et compositrice a interprété son répertoire de chansons françaises pop-poétique.

DE L'IMPRO avec la **Cie Sans Diego**, unique et inédit.

Malgré la crise sanitaire le public était au rendez-vous !

L'Art dans la rue

Le 20 septembre se tenait la 6e édition de l'Art dans la rue.
De 10h à 18h, place du marché, un dimanche dédié à l'art, avec plus de 40 artistes sculpteurs, photographes, peintres, céramistes... certains habitués à cet événement d'autres venant pour la première fois, attirés par cette belle occasion d'exposer toute une journée en plein air !
En accès libre, ce rendez-vous désormais incontournable a attiré un public venu nombreux, heureux de retrouver des artistes enthousiastes, exposant pour beaucoup d'entre eux pour la première fois depuis le déconfinement !
Des œuvres originales proposées à la vente pour toutes les bourses.

Pour l'occasion, les cafés de la place du marché étaient ouverts le dimanche toute la journée et les visiteurs ont ainsi apprécié leurs terrasses tout en dégustant flamms et pizzas.

Le centre aquatique

Pour le centre aquatique, 2020 aura également été une année compliquée !
Mais, malgré les nombreuses contraintes sanitaires, l'équipe du centre aquatique a réussi à s'adapter pour maintenir des créneaux d'ouverture et offrir des conditions d'accueil permettant aux différents publics de poursuivre ses activités en toute sécurité.

- **Fréquentation :**

Le centre aquatique a enregistré **64 781 entrées en 2020** (132 739 en 2019), dont :
  - **10 037** pour la seule période estivale,
  - **17 896** scolaires,
  - **12 663** membres d'associations, l'armée...
  - **5 344** personnes ont participé aux activités (aquagym, d'aquabike...).
- **Le centre aquatique était fermé du 16 mars au 22 juin ; l'activité a pu reprendre grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire strict :**
  - Créneau de baignade limité à 1h30.
  - Désinfection de 30 minutes entre chaque créneau accueillant le public.
  - Limitation à 187 personnes accueillies par créneau.
  - Nombre de participants réduit pour les différentes activités.
  - Activités dans le cadre du Pass aquatique maintenues mais hors créneaux d'ouverture au public.
- **Pour la rentrée scolaire 2020 : l'accueil a été maintenu pour les scolaires** (primaires, collèges et lycées) dans le respect des normes sanitaires.
- **Lors du 2e confinement :**
  - **seul le bassin sportif était ouvert**
  - **l'accueil a été maintenu pour les scolaires ainsi que pour l'armée,**
  - **l'accueil des publics prioritaires (étudiants, sportifs de haut niveau, prescription médicale...) a été organisé mais uniquement le mercredi et à certains créneaux horaires.**

L'équipe du centre aquatique a fourni un gros effort pour permettre à cet équipement de qualité de se maintenir ouvert dans le respect de normes sanitaires strictes et contraignantes.
L'accueil du public a été adapté tout au long de l'année et a été assuré malgré les contraintes et les conditions particulières.

Sport

Une année très particulière aussi pour le sport, où clubs et pratiquants ont dû s'adapter tout au long de la crise sanitaire pour maintenir l'activité sportive autant que possible.

Les temps forts :

CYCLO-CROSS

Petit retour sur la fin 2019 avec le traditionnel cyclo-cross du 26 décembre 2019.

HANDIBASKET

Le NBC de Sarrebourg accueillait, le 11 et le 12 janvier dernier, les 8e de finale de la Coupe de France de handibasket au complexe sportif Coubertin, dont la qualité de l'infrastructure a été particulièrement appréciée par les clubs engagés dans la compétition.

TIGER CUP

Etape locale de la FC Metz Tiger Cup, le 12 janvier, au complexe sportif Coubertin. Plus grand tournoi de futsal en Lorraine pour la catégorie U11, il a été organisé en partenariat avec le FC Sarrebourg.

TIR A L'ARC

Tir de la Saint Sébastien le 18 janvier et Concours d'automne en octobre avec la 1ère Compagnie d'arc de Sarrebourg.

FUTSAL

Le 16 février, finale du Championnat de Moselle de futsal féminin U13 et finale de la Coupe de Moselle U16 féminin.

JUDO

Grand stage de judo les 29 et 30 août organisé par le Judo Club de Sarrebourg.

HANDBALL

Montée de l'équipe senior en Pro-ligue (2e niveau national).

ATHLÉTISME

192 coureurs ont participé à la 2e édition de la SAR'RUN, organisée par l'Athlétisme Sarrebourg Moselle Sud (ASMS) le 6 septembre au stade municipal.

TERRE DE JEUX

En mai 2020, Sarrebourg obtenait le label Terre de Jeux ; la Ville participera pleinement à l'aventure des Jeux Olympiques de 2024 !
Au travers de ce label la Ville s'est engagée à célébrer les Jeux Olympiques et Paralympiques, à favoriser la découverte du sport et de ses valeurs ainsi que l'éducation par le sport tout au long de l'année.
Sarrebourg a également été retenue pour être « centre d'entraînement », c'est-à-dire qu'elle pourrait accueillir, en partenariat avec les associations sportives, les délégations d'escrime en fauteuil, de handball, de judo et de volley assis, qui viendraient s'entraîner à Coubertin.

Moselle Jeunesse

Du sport et des activités culturelles pendant les vacances scolaires pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Initiée par le Département de la Moselle, l'opération Moselle Jeunesse rencontre un vif succès chez les jeunes depuis de nombreuses années.
La Ville, qui encourage les actions éducatives, sportives et culturelles pour les jeunes, se tient naturellement aux côtés du département et, en 2020, elle a organisé 6 semaines d'activités pendant les vacances scolaires.

Une semaine en février ; 77 jeunes ont participé chaque jour aux 9 activités proposées. La session d'avril a été annulée suite à la COVID.
Pour l'été, compte tenu du contexte, des contraintes sanitaires et des délais, une nouvelle formule a été proposée aux jeunes : 65 stages sur 4 semaines animés par 12 associations locales.
132 jeunes ont ainsi profité des activités proposées, encadrées par des éducateurs qualifiés, dans le respect du protocole sanitaire.
De l'athlétisme, du basket, du football, du golf, de la pétanque, du tennis, du tir à l'arc, du tennis de table, du sand-ball et du VTT, des ateliers au musée, de l'impro théâtrale...Quelques activités ont été annulées notamment pour cause de canicule !
Une semaine d'activités a également été proposée pendant les vacances de la Toussaint, 27 jeunes en ont profité.

Merci aux associations et aux partenaires pour leur implication dans ce dispositif.

Le 1er régiment d'infanterie

Mission Résilience

En réponse à une crise sanitaire sans précédent, le Président de la République a annoncé, le mercredi 25 mars 2020, le lancement de l'opération RÉSILIENCE. Cette opération constitue la contribution des armées à l'engagement interministériel contre la propagation du COVID-19.
La 9e compagnie du 1er régiment d'infanterie a également été missionnée par le délégué militaire de Metz à la demande de la sous-préfecture de Sarrebourg pour la réception et le conditionnement en lots de 18 000 masques destinés aux établissements de santé et paramédicaux de la Basse Moselle. Les Picards se sont également mobilisés pour apporter leur soutien à l'hôpital Sainte-Anne (Paris 14e).

Arrivée du Griffon

Fin mai le 1er régiment d'infanterie était la 3e unité de l'Armée de Terre à entrer dans l'ère SCORPION et à percevoir les GRIFFONS : nouveau véhicule blindé qui à terme remplacera le VAB.
La 4e et la 1re compagnie de combat, désignées comme les premières compagnies « griffonnisées » (c'est-à-dire à passer du VAB au Griffon) ont débuté dès fin août les différentes formations Pilote d'engin blindé et Tireur de Véhicule d'Infanterie (TVI). Nos Picards du 1er RI ont également enchaîné les exercices sur le terrain, à Mourmelon et à La Courtine, afin de s'approprier ce nouveau véhicule.

Année de départs pour le 1er RI

Cette année encore a été synonyme de départs pour nos Picards.
Que ce soit en OPINT (opération intérieure Sentinelle), en mission de courte durée ou en OPEX (opération extérieure), les Picards ont été un peu partout dans le monde au cours de l'année 2020 : en France, à la Réunion, à Mayotte, au Burkina Faso ou encore au Gabon. Prévus de longue date sur la programmation régimentaire ou inopinés et parfois à très court terme, ces départs démontrent la capacité opérationnelle du 1er régiment d'infanterie à répondre aux besoins de l'Armée de Terre.

Exercice Calot Rouge

L'exercice Calot rouge c'est 500 militaires de sept régiments et 90 véhicules déployés sur 170 kilomètres en terrain libre ; c'est aussi et surtout des infiltrations de nuit, des franchissements de coupures humides, du combat motorisé, des combats à pieds, de l'aérocombat… et, pour la première fois, l'utilisation du **GRIFFON** et du **programme SCORPION** en terrain libre !
Organisé du 16 au 20 novembre en Moselle-Sud, s'appuyant sur le scénario d'une opération conduite par une force interarmes agissant dans un contexte de haute intensité, l'exercice Calot Rouge a permis aux Picards de consolider leur savoir-faire tactique et technique.
Cette année, c'est la mise en œuvre des composantes du programme SCORPION qui a constitué le point d'orgue de cet exercice régimentaire ; le déploiement d'une dizaine de véhicules blindés multi rôles Griffon et l'emploi du système de communication SICS ont donné une saveur toute particulière à cette manœuvre en terrain libre de grande ampleur.
« La réalité de nos engagements impose de s'entrainer dans la durée en situation de fatigue, d'inconfort et d'incertitude. Le bilan de cet exercice est très positif et je suis satisfait de l'investissement de chacun. Ces quelques jours de mise en situation nous permettront également d'identifier des axes d'efforts et des marges de progrès sur lesquels nous nous concentrerons dans les mois à venir » **colonel HAURAY**, chef de corps du 1er RI.
Ont participé à cet exercice Calot Rouge 2020 : le Bataillon de Commandement et de Soutien (BCS), le 550 Panerpioner Kompanie, le 61e régiment d'artillerie, le 19e RG, le 1er régiment d'hélicoptères de combat, le 6e Régiment du Matériel et le 53e Régiment de Transmissions.

J'AIME SARREBOURG

C'est en totale amitié, que nous rejoignons ceux et celles qui vivent les confinements et les couvre-feux dans des circonstances difficiles, qui empêchent de bouger, de respirer, de se déplacer, et qui isolent les uns des autres. Nous rejoignons toutes les mamans et leurs enfants qui ont été privées de soins et qui n'ont pas pu accoucher dans le bassin de vie de Sarrebourg, en raison de la fermeture de la maternité, de la gynécologie et de la pédiatrie, sans réaction du maire ou du député, durant plusieurs mois. C'est en totale solidarité que nous rejoignons tous ceux et celles qui sont affectés au plan sanitaire et économique par le fléau de ces pandémies, que ce soit par la maladie, le décès d'un proche. Nous savons combien il a été difficile de donner une sépulture digne et de faire un deuil quasi impossible.

Faire un deuil quasi impossible : dans ce sens, des Sarrebourgeois souhaitent réhabiliter le Lazaret, protégé par les Bâtiments de France, situé en haut du parc de la liberté, afin de renouer avec leur propre histoire, celle de leurs ancêtres nés allemands à Sarrebourg, dont le souvenir et la mémoire sont oubliés et le deuil jamais achevé. Cet hôpital militaire troué, brûlé, abandonné, meurtri, a accueilli durant toute la guerre les médecins des deux camps, allemands et français, et tous les blessés, sans distinction de nationalité, de race, de religion : il symbolise la FRATERNITE et la SOLIDARITE indispensable à promouvoir lorsque tout semble disparaître. Sarrebourg fut la première ville française à se jumeler avec une ville allemande, Saarburg : dans ses gènes, notre ville porte haut la flamme de la Paix. N'OUBLIONS PAS ! N'OUBLIONS JAMAIS !

Nous, colistiers de la liste «J'aimeSarrebourg», avons été les premiers, dès le mois de mars, à équiper en urgence les personnels de santé, les hôpitaux, les services de soins à domicile, les services d'aides ménagères, les auxiliaires de vie, en blouses, gels, charlottes, et masques par milliers. Qu'ils en soient tous infiniment remerciés. Grâce à la cagnotte à laquelle nombreux ont contribué, neuf services hospitaliers, EHPAD et Services de Soins et de Rééducation ont pu être équipés en tablettes numériques. A Noël nous avons pu distribuer des dizaines de colis de Noël aux plus démunis de la ville.

La détresse économique frappe ceux dont l'activité professionnelle souffre, de la pandémie, des fermetures administratives et des couvre-feux sarrebourgeois intempestifs (comme en plein été à 22h00 imposés par notre maire) : nous assistons aux dépôts de bilan et aux liquidations judiciaires. Trop d'enseignes fermées ne réouvriront plus.

Et pourtant, comme le répètent certains anciens qui ont vécu d'autres époques bien plus rudes encore, nous n'avons de loin pas vécu le pire. L'heure est à la prise de conscience de tout nos acquis, de tout ce dont nous bénéficions. Il est temps de se soutenir et s'encourager mutuellement. Les mois qui viennent n'annoncent pas d'embellie, et ils n'en annonceront jamais si nous ne prenons pas la ferme résolution de nous engager de façon solidaire, auprès de nos proches et de nos compatriotes. OUI ! Dans nos territoires nous savons encore partager une forme de bien vivre ensemble, familial et amical, et cet art de vivre est à cultiver de toute urgence. IL est grand temps de réagir aux «colères de la planète» qui mettent en cause l'avenir de nos enfants. Restons unis pour aborder 2021 avec courage !

email : jaimesarrebourg@gmail.com
Facebook : JaimeSarrebourg2020

POUR SARREBOURG AGISSONS ENSEMBLE

Comment dire ??

Je laisse mon espace sur le bulletin municipale aussi vide que la réactivité du maire et de sa majorité vis à vis du confinement et des commerçants de Sarrebourg qui l'ont subies de plein fouet «vive l'action cœur de ville...»

Joyeux noël à tous

Et meilleurs vœux de fin d'année

Mme Faivre

DE LA COLÈRE A L'ESPOIR

J'ai une pensée pour chacune et chacun d'entre vous car l'année 2020 fut terrible avec la perte de proches, la douleur de les voir partir et la souffrance de vivre sans eux.

Notre Démocratie et notre Biodiversité sont en danger aujourd'hui. Il est temps que notre ville soit exemplaire, en s'inspirant de Metz qui plante actuellement des milliers d'arbres pour créer des îlots de fraîcheur urbaine. C'est un investissement peu cher de végétalisation mais tellement vital pour faire de Sarrebourg une ville accueillante. Il est temps aussi pour le maire de cesser ses polémiques vaines et de s'attacher enfin à la défense de l'intérêt général. Pour ma part, j'ai saisi le Conseil d'Etat pour faire annuler l'élection municipale pour des motifs extrêmement sérieux.

Je vous souhaite une belle année 2021, riche d'espoir, de liberté et d'amour, mais surtout une bonne santé.

Fabien KUHN

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Gestion de la crise sanitaire

L'année 2020 a été une année très particulière. Deux jours après les élections municipales, l'annonce du confinement dans le cadre de l'urgence sanitaire est venue bouleverser profondément le fonctionnement des services de la ville.

La commune a décidé de déclencher le plan de continuité de l'activité qui garantit la continuité du service public tout en assurant la sécurité au travail des agents et la prévention des administrés.

Dans ce cadre, certains services ont continué à fonctionner : état-civil, administration générale, centre communal d'action sociale, cimetière, voirie, service des eaux et périscolaire pour la garde des enfants des personnels soignants en lien avec l'Eduction Nationale et le Centre Hospitalier Saint-Nicolas.

D'autres services se sont organisés pour assurer des permanences comme les services techniques et le service des finances pour payer notamment les entreprises afin de ne pas aggraver leur trésorerie.

Le centre communal d'action social a organisé un service téléphonique avec des agents volontaires et des élus pour maintenir un contact avec certains de nos seniors. Les associations caritatives ont été très utiles pour venir en aide aux personnes isolées ou en difficulté. Durant cette période de confinement, la solidarité entre habitants n'a pas été un vain mot.

Dès le début du mois d'avril, la ville a commandé des masques qui faisaient alors défaut avec une distribution par la Poste pour les aînés de plus de 70 ans, et deux distributions pour le reste de la population.

Lors du déconfinement, les services de la ville se sont impliqués fortement pour permettre l'ouverture de nos écoles et du périscolaire pour les personnels prioritaires en lien avec l'Education Nationale. Les différents services de la ville : piscine, musée, cinéma, bibliothèque, hameau de gîtes et conservatoire ont ré-ouverts avec des protocoles stricts sur le plan sanitaire.

Durant le mois de juin, une modification du budget a été initiée pour tenir compte des dépenses nouvelles (masques, gel hydro-alcoolique, produits d'entretien) et surtout des pertes de recettes liées à la fermeture des équipements qui impactent fortement le résultat de l'année 2020.

La ville a soutenu les associations pour une reprise des activités : stage de judo fin août, festival de musique avec de très beaux concerts fin août mais également à la Toussaint et enfin le festival de théâtre. Ces moments ont permis de retrouver un moment de partage avant que la deuxième vague revienne à nouveau modifier notre mode de vie.
Un autre dossier est à souligner, celui du soutien sans faille auprès de nos commerces si utiles pour l'animation de la ville. Dès la fin du confinement, nous avons soutenu l'opération lancée par la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud pour renforcer la trésorerie des commerces. Cette opération « J'achète Moselle Sud » permettait d'acquérir des bons d'achat versés aux commerçants avec une bonification à hauteur de 25 % pour un autre magasin. Cette opération a généré des bons d'achat pour 1 400 000 € et a bénéficié à 290 magasins sur notre territoire. Lors du deuxième confinement, la ville a organisé une campagne d'information avec la liste des magasins ouverts et les différents services proposés aux clients.

La ville a été à l'écoute des acteurs économiques pour entendre leurs difficultés et agir au plus près pour soutenir leurs initiatives. A ce titre, dès le 31 octobre, le Maire, le Président de l'intercommunalité et le Député écrivaient au Premier Ministre pour demander l'ouverture des commerces. Les commerçants ayant appliqué de façon stricte les mesures de sécurité sanitaire ne comprenaient pas qu'à l'approche des fêtes de fin d'année ils soient à ce point pénalisés. Cela risquait de mettre en difficulté de nombreux commerces fragilisés par les crises successives.

C'est avec plaisir que nous avons vu la réouverture des magasins à la grande satisfaction de leurs clients. Dans le cadre de l'opération « Action Cœur de Ville » nous voulons accroître l'attractivité du centre-ville, cela passe par une activité commerciale dynamique et diversifiée.

Bien que beaucoup d'animations aient été supprimées, les illuminations ont paré notre ville de son habit de lumière avec malgré tout un air de fête pour cette période de Noël.

Nous espérons tous pour 2021 des jours meilleurs pour que nous retrouvions le plaisir de nous rencontrer, de partager des moments fraternels entre Sarrebourgeois.

La Majorité Municipale vous présent tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2021.

Servir Sarrebourg
Majorité Municipale

Mise au point sur la fermeture de la maternité

Dans une lettre datée du 23 décembre, Mme VIERLING aborde la fermeture de la maternité et ajoute « sans réaction du maire et du député durant plusieurs mois ».

Quelle est la réalité ? Mme VIERLING comme médecin sait que l'ouverture ou la fermeture d'un service hospitalier dépend exclusivement de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Fin mars, le maire et le député sont informés de la décision prise par l'ARS de fermer temporairement la maternité pour des impératifs de sécurité lors du confinement.

Le 18 juin, le maire et le député ont participé à un comité de pilotage avec la direction du centre hospitalier, les équipes soignantes concernées et l'ARS. Ils ont insisté pour que la réouverture de la maternité intervienne dès le 13 juillet, date de la fin de l'urgence sanitaire. Tous les acteurs se sont mobilisés pour réussir cette réouverture. L'ARS a validé cette décision.

La maternité a comptabilisé 316 accouchements en 2020 et un nouveau gynécologue-obstétricien assure la direction du service.

Vous pouvez constater qu'une fois de plus que les attaques personnelles l'emportent sur le fond du dossier.

Bien vivre à Sarrebourg
Bulletin annuel édité par la ville de Sarrebourg - N° 69 - Janvier 2021
Directeur de la publication : ***Dr Alain MARTY, maire***
Coordination et rédaction : ***Catherine MATT, responsable du service communication***
Mise en page et impression : ***REPRO - SERVICE Sarrebourg***
Tirage : 7 000 exemplaires
Distribution : ***DIRECT***
Photos : ***Ville de Sarrebourg, 1er RI, SIRPA Terre, RL.***
Dépot légal à parution
Ville de Sarrebourg - 11, Place Pierre Messmer - 57 400 - Tél : 03 87 03 05 06
www.sarrebourg.fr